



BULLETIN DE L'ABERPA N° 70

Sommaire

- 1 – Assemblée générale de l'ABERPA, le 9 mars
- 2 – Rencontre/Débat à l'AGORA organisé par le collectif C8, le 2 mars
- 3 – Débat public sur le prolongement du RER E
- 4 – Atelier de concertation sur l'aménagement de la place Foch
- 5 – Travaux dans le secteur pavillonnaire
- 6 – Réunion du Comité de suivi des chantiers du 27 janvier

1 – Assemblée générale de l'ABERPA, le 9 mars

Le bureau, réuni le 31 janvier, a fixé la date de l'Assemblée Générale au **mercredi 9 mars 2011 à 20 h 30** – Salle de réunion de la Maison de quartier Berthelot. Une convocation avec l'ordre du jour sera diffusée mais vous pouvez retenir cette date.

Les années 2009 et 2010 ont été très chargées en événements et en projets et l'association a dû s'engager encore un peu plus pour suivre les dossiers

Lors de l'AG, l'ABERPA fera un point le plus complet possible sur :

- le regroupement de l'EPA Seine-Arche avec l'EPAD et la création de l'EPADESA
- les débats publics sur le prolongement du RER E, Arc Express, le Réseau du Grand Paris, ARENA
- les projets d'aménagement de la ville : Programme de Renouvellement Urbain et Social (PRUS) du quartier Université, aménagement de la place Foch
- les actions locales pour notre secteur

Cette AG de 2011 sera aussi celle des **20 ans de l'ABERPA** qu'il conviendra de marquer.

2 – Rencontre/Débat à l'AGORA organisé par le collectif C8, le 2 mars

Les associations du C8 ont fait des propositions en 2010 sur les aménagements de Nanterre et le cadre de vie. Depuis, des débats ont porté sur le prolongement du RER E, Arc Express, le Réseau du Grand Paris, les aménagements de quartier.

Les 8 associations souhaitent présenter leurs interventions concrètes depuis 1 an et faire un point sur le thème : Transports ? Logements ? Les propositions du collectif C8 à l'épreuve des débats.

La rencontre/débat aura lieu le **mercredi 2 mars à 19 h 30 à l'AGORA**

Avant la réunion, une restauration est possible à l'AGORA Café.

3 – Débat public sur le prolongement du RER E

Le tracé définitif a été décidé pour le prolongement du RER E : ce sera une version en tunnel passant par la porte Maillot.

Sur Nanterre, la gare retenue est celle des Groues et elle n'est pas couverte. Il y aura aussi des voies de retournement des trains le long de la RD914 et des voies de garages pour les rames du RER E.

Le choix du tracé au niveau du pont de Rouen n'est pas connu de l'association.

4 – Atelier de concertation sur l'aménagement de la place Foch

Lors de la 3^{ème} réunion de concertation du 3 février, les 3 scénarios d'aménagement retravaillés ont été présentés et discutés en réunion. L'option consistant à reconstruire un bâtiment avec des commerces entre l'avenue Lénine et la place du marché a été débattue et largement critiquée.

Une dernière réunion est prévue le **3 mai 2011** au cours de laquelle sera présenté le scénario finalement retenu. Nous vous invitons à participer à cette réunion même si vous n'étiez pas aux réunions précédentes.

5 – Travaux dans le secteur pavillonnaire

La société Eau et Force procède actuellement au remplacement des canalisations au plomb. Après les rues A. Dumas et C. Debussy, les travaux vont concerner la rue Pascal et le bd Raspail.

Par ailleurs, nous avons eu connaissance du projet de Plan Ordinaire de Travaux pour l'année 2011. Ce plan doit être encore confirmé par le budget de la ville mais le projet prévoit la réfection des trottoirs des rues Bobillot et A. Dumas

A cette occasion, nous avons demandé à la mairie d'examiner la possibilité d'enterrer le réseau électrique de la rue A. Dumas. Nous avons déjà fait cette demande pour la rue Barbet en 2009 et pour la rue Gounod en 2010 mais sans résultat

Nous avons assorti notre demande cette année par une proposition : pour limiter le coût de l'enfouissement en 2011, la réfection des trottoirs de la rue A. Dumas pourrait être décalée en 2012



BULLETIN DE L'ABERPA N° 71

Sommaire

- 1 – Comité de suivi des chantiers du projet Seine-Arche – 26 avril
- 2 – Atelier de concertation sur l'aménagement de la place Foch, le 30 mai
- 3 – Conseil de quartier du Centre, le 26 mai
- 4 – Conseil de quartier Université, le 14 juin
- 5 – Préparation du Programme ordinaire de travaux POT 2012
- 6 – Pique-nique des 20 ans de l'Aberpa, le samedi 17 septembre

1 – Comité de suivi des chantiers du projet Seine-Arche – 26 avril 2011

- Présentation du chantier de la Terrasses 11 "Résidence Pesaro"

La présentation a été faite par le promoteur Logipostel et l'entreprise CBC qui réalise les travaux.
La construction de la terrasse 11 a commencé en mai 2010.
La livraison est prévue pour fin 2012.

- Présentation du chantier de l'immeuble "Parc Symbiose" dans le quartier Hoche

La présentation a été faite par le promoteur Philia.
La durée de chantier prévisible est de 22 mois.
Début en mai 2011 – livraison en mars 2013.
La commercialisation doit commencer prochainement.

- Travaux de la "promenade monumentale"

Il s'agit de la promenade qui descendra de la place Nelson Mandela (ex-place de La Croisée) vers la cité des Provinces Françaises au droit de l'allée de Bourgogne.

Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2011 après la démolition des 2 cages d'escalier de l'allée de Bourgogne (cette date reste conditionnée par le relogement de tous les locataires des 9 et 11 allée de Bourgogne).

La 1^{ère} phase de travaux va consister à construire un mur de soutènement côté Ouest et l'escalier côté Est, le long de l'immeuble de la BNP.

Dans la dernière phase de travaux, début 2012, la circulation des piétons sera déplacée temporairement. Elle contournera l'immeuble de la BNP.

Il est demandé en réunion que la sécurisation des piétons soit étudiée car le passage se fait le long de la bretelle de sortie de la RD914 (largeur du trottoir annoncée : 3 m).

- Démolition de la passerelle au dessus du bd des Provinces Françaises

La dépose de la passerelle est prévue sur 2 nuits en week-end au mois d'août 2011.

Après cette phase, une 1^{ère} solution consisterait à transporter la passerelle démontée par convoi spécial. Cette solution n'est pas acquise car difficile à réaliser.

Une 2^{ème} solution consiste à déposer la passerelle démontée sur le parking et à la désintégrer sur place. Dans ce cas, les travaux dureraient 15 jours environ et neutraliserait la moitié du parking.

- Démolition de l'immeuble du 41 bd des Provinces Françaises

La démolition est actuellement prévue à partir de décembre 2011 pour une durée de travaux de 8 mois.

Des nuisances sont donc prévisibles pour les commerces et La Traverse. L'école ne devrait pas être concernée si l'aménagement dans les nouveaux locaux est effectif en janvier 2012.

Plus de précisions sur le chantier seront données lors de la prochaine réunion.

- Sortie RER Nanterre-Préfecture (hors réunion)

La nouvelle sortie du RER située sous l'immeuble de la Terrasse 13 (AXA) est ouverte au public à partir du **17 mai 2011**. Elle permet l'accès direct aux quais du RER A Nanterre-Préfecture – Direction Paris et Saint Germain-en-Laye. L'accès au quai vers Cergy et Poissy sur la Terrasse sera ouvert au 1^{er} trimestre 2012.

2 – Atelier de concertation sur l'aménagement de la place Foch, le 30 mai

Lors de la 3^{ème} réunion de concertation du 3 février, les 3 scénarios d'aménagement retravaillés ont été présentés et discutés en réunion. L'option consistant à reconstruire un bâtiment avec des commerces entre l'avenue Lénine et la place du marché a été débattue et largement critiquée.

Une dernière réunion est prévue le **lundi 30 mai 2011** de 19 h 30 à 22 h 30 dans le hall de la salle des congrès à la Mairie de Nanterre : il y sera présenté le scénario d'aménagement finalement retenu. Nous vous invitons à participer à cette réunion même si vous n'étiez pas aux réunions précédentes.

Pour participer, il faut s'inscrire à l'adresse suivante : atelier.foch@mairie-nanterre.fr

3 – Conseil de quartier du Centre, le jeudi 26 mai

Le prochain conseil de quartier du Centre aura lieu le jeudi 26 mai à 20 h à l'AGORA, 20 rue de Stalingrad.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Comment enrichir la diversité du commerce au centre-ville ?
- Quelles sont les possibilités de parfaire le site Internet de la ville ?
- Le fonctionnement du conseil de quartier : comment pouvons-nous mobiliser davantage les habitants sur ce sujet ?

4 – Conseil de quartier Université, le mardi 14 juin

Le prochain conseil de quartier Université aura lieu le mardi 14 juin à 19 h 30, Maison Daniel-Féry – 14 bd Mansart

L'ordre du jour sera le suivant :

- Mise en place d'une Régie de quartier sur 3 quartiers dont celui de l'Université.
- Projet Cœur de quartier – Contenu et démarrage de la phase 1.
- Chantier de construction de l'escalier monumental entre la place Nelson Mandela (La Croisée) et la cité des Provinces-Françaises.
- Démolition de la passerelle au dessus du bd des Provinces-Françaises face à la gare.

5 – Préparation du Programme Ordinaire de Travaux POT 2012

Le Programme Ordinaire de Travaux (POT) de la ville définit chaque année les choix budgétaires en matière de travaux de voiries, d'espaces verts et sur les équipements municipaux.

L'ABERPA a déploré en début d'année que les associations de quartier ne soient pas plus consultées pour la préparation de ce POT. La demande a fait un peu avancer le sujet.

Pour le quartier Centre, des fiches de suggestions de travaux ont été diffusées.

Pour le quartier Université, deux "diagnostics en marchant" ont été organisés pour identifier les points d'amélioration. De plus une procédure a été convenue pour les phases de préparation.

L'ABERPA a établi 3 fiches de suggestions.

Pour le secteur pavillonnaire :

- Demande 1 : enterrement des réseaux électrique et téléphonique pour la rue Alexandre Dumas

L'Aberpa a proposé de décaler la réfection des trottoirs (prévus dans le POT 2011) de 1 an pour permettre cet enfouissement (notamment sur le plan budgétaire).

La demande pour la rue Alexandre Dumas est dans la continuité des demandes faites pour les rues Barbet et Gounod avant que ne soit réalisée la réfection des trottoirs. Ces demandes n'ont pas abouti mais nous ne désespérons pas de les voir un jour se réaliser.

- Demande 2 : la rue Victor Hugo est très bitumée et non arborée. Serait-il possible de concevoir des massifs d'arbustes car je crois que des arbres sont impossibles compte tenu du sous-sol. Cet axe, très emprunté, y gagnerait en ombre et en esthétique.

Pour le quartier Université :

Demande 3 : sur le mail Croizat, reprendre le marquage suivant le tracé d'origine. L'espace sur le mail et sur le trottoir du bd Mansart est suffisant pour réaliser une voie cyclable dans de bonnes conditions (en tout cas bien meilleures que sur les trottoirs de l'avenue Joliot-Curie)

Abaisser les bordures de trottoirs pour les traversées du bd Mansart et du mail Croizat (dans le virage)

Ces suggestions d'amélioration sont complètement en phase avec un thème des assises, celui du développement de l'usage du vélo.

6 – Pique-nique des 20 ans de l'ABERPA, le 17 septembre 2011

La date arrêtée lors de l'Assemblée générale pour le pique-nique 2011 est le samedi 17 septembre et le lieu sera la rue Maurice Ravel.

A l'occasion des 20 ans de l'ABERPA, l'AG a retenu l'idée de donner un caractère particulier à cette édition. Une proposition sera d'inviter un musicien ou un petit groupe musical en introduction de la soirée.

La cotisation pour la période 2011/2012 a été fixée par le Bureau à 10 euros (montant inchangé).

Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2011 et 2012)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :



BULLETIN DE L'ABERPA N° 72

Sommaire

- 1 – Brèves du conseil de quartier du Centre du 26 mai
- 2 – Concertation sur l'aménagement de la place Foch – Réunion du 30 mai
- 3 – Brèves du conseil de quartier Université du 14 juin
- 4 – 2^{ème} enquête publique sur le projet d'équipement ARENA
- 5 – Réunion sur le projet de prolongement du RER E (EOLE), le 30 mai
- 6 – Visite du chantier de l'îlot Mansart, le mercredi 22 juin
- 7 – Visite du site de Natalys, le jeudi 30 juin
- 8 – Pique-nique des 20 ans de l'Aberpa, le samedi 17 septembre

1– Brèves du conseil de quartier du Centre du 26 mai

Le conseil de quartier du Centre a eu lieu le jeudi 26 mai. Les points suivants ont été abordés

Commerces dans le centre-ville :

- une poissonnerie, place des Belles-Femmes, ouvrira en septembre,
- le restaurant "La Villa" restera un restaurant traditionnel. Il ouvrira aussi en septembre,
- un "plan vitrines" est en cours de préparation. Il permettra à des commerces du Centre de refaire leur vitrine suivant une charte mais aussi de mettre leur magasin en conformité avec les normes d'accessibilité. Un 1^{er} plan concernant plusieurs commerces devrait être réalisé en 2011 – 2012.

Nouveau site Internet de la ville

Suite à une question posée par l'ABERPA en réunion de collectif, il a été confirmé la préparation d'un nouveau site Internet de la ville de Nanterre. La conception du site est en cours et doit se poursuivre au 2^{ème} semestre 2011.

L'ABERPA a déploré que les associations n'aient pas été consultées sur les attentes des habitants et sur les orientations prises. En réunion, nous avons demandé "d'être en test" pour l'accès au nouveau site ceci afin de vérifier qu'il n'y aura pas régression sur les fonctions actuellement appréciées.

Sur la place des associations sur le site, il a été répondu qu'un espace leur serait réservé sans plus de précision.

2 – Concertation sur l'aménagement de la place Foch

Lors de la 4^{ème} réunion de concertation du 30 mai, il a été présenté le scénario d'aménagement finalement retenu. Les grandes lignes en sont :

- élargissement de la place vers l'avenue Lénine,
- construction sur l'espace libéré, d'un "bâtiment remarquable" sur 1 seul niveau (mais élevé), "transparent" et recevant une surface commerciale de 500 m² avec une enseigne unique,
- extension du parking public avec 150 places supplémentaires,
- déplacement de l'entrée et de la sortie du parking avec une entrée sous immeuble au début de la rue du Castel Marly et une sortie à l'extrémité de la rue Thomas Lemaître,
- suppression du rond-point sur l'avenue Lénine qui prend la forme d'une avenue de 2 x 2 voie avec un terre-plein central pour les traversées piétons,
- un front bâti, pouvant atteindre par endroit 5 étages, sera construit de part et d'autre de l'avenue Lénine
- des commerces seront ajoutés en pied de maisons existantes sur la place proprement dite mais la maison abritant le laboratoire au début de la rue Castel Marly disparaît,
- pour la halle du marché, des commerces permanents sont construits sur la façade extérieure vers la place et l'ensemble des façades du marché seront rénovées.

Ces grandes lignes sont des orientations qui devront faire l'objet d'études et qui pourront encore évoluer.

Pour le planning, la ville annonce :

- 3 ans d'études complémentaires (2012 – 2015)
- Réalisation étalée sur la période 2015 – 2022

Les points positifs suivants peuvent être notés :

- nouveaux commerces en pied de bâtiments existants sur la place,
- amélioration de la traversée de l'avenue Lénine par la réalisation de 3 passages piétons avec terre-plein central. Ce point avait été demandé lors des premiers ateliers.

Le scénario final comporte toutefois des points négatifs :

- la perspective sur la place depuis l'avenue Lénine va être refermée par la construction d'un bâtiment commercial alors que l'ouverture de cette perspective avait été présentée comme un objectif par la ville,
- la maison ancienne abritant le laboratoire au début de la rue Castel Marly disparaît alors que son maintien aurait été un atout pour le caractère "centre ancien" de la place,

- l'entrée et la sortie du parking risquent d'être un peu compliquées dans la nouvelle configuration avec les 150 places supplémentaires et une entrée sous porche d'immeuble accessible aux camionnettes,.
- un front bâti sur l'avenue Lénine un peu trop élevé.

Avec un peu de recul, il est à craindre qu'une gare du réseau Grand Paris Express à La Boule, si elle est confirmée, va densifier un peu plus les abords de la place.

3 – Brèves du conseil de quartier Université du 14 juin

Le conseil de quartier Université a eu lieu le 14 juin. Les points suivants ont été abordés :

- Présentation de la Régie de quartier sur 3 quartiers de Nanterre dont celui de l'Université

Nous vous renverrons vers le compte-rendu de la réunion pour le fonctionnement de cette Régie de quartier

- Projet Cœur de quartier

Le lancement d'une 1^{ère} phase du projet a été confirmé. Elle sera engagée en 2012 entre la gare actuelle et la RD 914. Cette phase comprendra des bureaux, des logements, une résidence étudiants et une résidence de tourisme, un supermarché de 3000 m² et 6 à 7 commerces de proximité. Une maquette de l'aménagement urbain a été présentée en réunion. La remarque principale a porté sur la densité importante sur l'îlot concerné.

- Construction de l'escalier entre la place Nelson Mandela et la cité des Provinces-Françaises.

Les travaux devraient commencer en octobre 2011.

- Points d'information

Il a été confirmé la démolition de la passerelle face à la gare Nanterre-Université en août 2011 et celle de l'immeuble Logis Transport au 41 bd des Provinces-Françaises à partir d'octobre 2011.

4 – 2^{ème} enquête publique sur le projet d'équipement ARENA

Du **9 juin au 9 juillet 2011** se déroule une nouvelle enquête publique portant sur l'impact du projet sur l'environnement.

Les documents de l'enquête publique sont consultables à la mairie de Nanterre - 130 rue du 8 mai 1945, au 13^{ème} étage de la tour A de l'hôtel de ville : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Deux permanences sont encore prévues à Nanterre de 9h à 12h : samedis 2 et 9 juillet, Mairie de quartier Les Terrasses (sous l'immeuble AXA)

Lors de la 1^{ère} enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'Aberpa a émis un avis critique.

5 - Réunion sur le projet de prolongement du RER E (EOLE) du 30 mai

Lors de la réunion, les choix suivants ont été confirmés ou précisés :

- tracé par la porte Maillot avec une gare sous le CNIT,
 - sur Nanterre, gare sur le site des Groues non couverte. Toutefois, un décaissement de 3 m permettra une meilleure intégration urbaine,
 - voies de retournement des trains le long de la RD914 et voies de garages pour les rames du RER E,
 - au niveau du pont de Rouen, l'option retenue est un viaduc passant au dessus de la Seine,
- Une concertation sera engagée en septembre 2011 en préparation de l'enquête publique sur le projet.

6 – Visite de chantier de l'îlot Mansart, le mercredi 22 juin

De nombreux habitants se posent des questions sur le chantier situé près de la passerelle Mansart (travaux de prolongement du bd de Pesaro – bd du 17 octobre 1961)

Suite à une demande de l'Aberpa, une visite de chantier est prévue, le **mercredi 22 juin à 18 h 15** près de la passerelle Mansart (face à la superette). Cette visite peut intéresser les habitants du secteur pavillonnaire. Vous pouvez y participer sans inscription préalable.

7 - Visite du site de Natalys le 30 juin

Cette visite est prévue le **jeudi 30 juin à 18 h 30** dans le cadre du projet d'aménagement du site. Ce projet fera aussi l'objet de 2 ateliers de réflexion qui auront lieu en septembre et en octobre (dates non connues)

8 – Pique-nique des 20 ans de l'ABERPA, le 17 septembre 2011

Nous vous rappelons la date retenue pour le pique-nique 2011 : samedi 17 septembre – Rue Maurice Ravel. L'organisation sera précisée au début du mois de septembre.

A l'approche de l'été, nous vous souhaitons de très bonnes vacances

La cotisation pour la période 2011/2012 a été fixée par le Bureau à 10 euros (montant inchangé). Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2011 et 2012)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :



BULLETIN DE L'ABERPA N° 73

Sommaire

- 1 – Bilan du pique-nique de l'Aberpa.
- 2 – Comité de suivi des chantiers du 13 septembre.
- 3 – Commission Extra-Municipale d'Aménagement du 22 septembre.
- 4 – Lancement d'un débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie.
- 5 – Nouveau rendez-vous pour le site de Natalys, le 19 octobre.
- 6 – Exposition photographique de Jean Pottier à l'AGORA du 7 au 21 octobre.
- 7 – Nouvelles adhésions et renouvellement .

1– Bilan du pique-nique de l'ABERPA

Notre pique-nique des 20 ans a été très arrosé par le ciel mais la soirée a été fort sympathique et a permis de mesurer l'attachement de nombreuses personnes du secteur à cette initiative.

Près de 70 personnes sont restées pour partager le repas sous les trombes d'eau mais à l'abri.

Auvents et bâches avaient été prévus ce qui nous a permis de maintenir la soirée.

Nous avons accueilli de nouveaux habitants du quartier et échangé sur les dossiers d'actualité.

2 – Comité de suivi des chantiers du 13 septembre

Nous rendons compte dans ce bulletin des informations principales, des notes de réunion plus complètes ayant déjà été diffusées à nos adhérents.

2.1 – Chantier de la gare Nanterre-Université

La démolition des ateliers de la RATP se poursuit par des opérations de concassage. Cette phase de travaux devait se terminer le 30 septembre (ce sera maintenant fin octobre).

L'espace doit être libéré pour accueillir les bases de chantier pour la nouvelle gare à partir du 15 février 2012

Deux chantiers importants vont se dérouler simultanément :

- l'élargissement des quais de la RATP

Un quai provisoire doit d'abord être construit et une voie déplacée (celle qui va vers Saint Germain-en-Laye)

La voie provisoire sera ouverte en janvier 2013. L'accès au quai provisoire se fera alors par 2 escaliers en structure métallique (un à chaque extrémité du quai).

L'accès au souterrain par les escaliers et l'ascenseur sera condamné pendant 6 mois, début 2013, car la trémie d'accès doit être aussi déplacée.

Ces dispositions présagent de grosses difficultés pour les personnes à mobilité réduite mais aussi pour les personnes avec des poussettes ou des valises.

Pour les personnes en fauteuil roulant, les services de remplacement restent les mêmes que ceux en vigueur actuellement : informations sur le site infomobi.com . La voie définitive sera ré-ouverte fin 2014.

- la construction du bâtiment voyageurs

Le plancher du bâtiment voyageurs sera construit sur le parvis déjà réalisé. Il sera ensuite déplacé par ripage au dessus des quais. Cette opération de ripage devrait être réalisée au 2^{ème} trimestre 2013.

Pour la construction de la gare, un planning contractuel sera établi au début de 2012. L'ouverture de la gare reste prévue en 2015.

2.2 – Démolition de la passerelle au dessus du bd des Provinces Françaises

La démolition de la passerelle est actuellement programmée d'octobre à la mi-décembre 2011. Elle sera sciée et déposée sur le parking les nuits du 21 au 22 octobre et du 22 au 23 octobre. La circulation sera déviée à cette occasion.

La passerelle sera ensuite découpée sur le parking d'octobre à la mi-décembre, ce qui entrainera la suppression de 7 places de parking. L'arrêt de bus sera déplacé devant le centre social et culturel.

2.3 – Démolition de l'immeuble du 41 bd des Provinces Françaises

La démolition est prévue d'octobre 2011 à mai 2012. Elle se fera par grignotage ce qui explique la durée de des travaux.

L'emprise du chantier sera sécurisée par des clôtures et le trottoir situé devant l'immeuble sera neutralisé.

Les risques de nuisances seront donc à surveiller pour les commerces, La Traverse et l'école qui sera encore en activité jusqu'en décembre 2011 (avant son emménagement dans la nouvelle école Lucie Aubrac)

2.4 – Boulevard du 17 octobre 1961 et îlot Mansart

La réalisation du bd du 17 octobre 1961 entre le bd des Provinces Françaises et le bd Mansart devrait se terminer le 21 décembre 2011.

L'EPADESA et la ville de Nanterre n'ont pas encore décidé si ce boulevard sera ouvert à la circulation des voitures car il sera aussi utilisé comme une voie d'accès chantiers. Seule certitude : un trottoir sera accessible aux piétons.

2.5 – Viaduc Anatole France

Ce viaduc permettra la traversée des voies du RER à partir de la rue Anatole France en passant sur le parvis de la gare. Les piles de ce parvis ont été réalisées.

Devant la complexité du chantier, l'EPADESA a donné son accord pour prévoir une visite de chantier au mois d'octobre.

2.6 – Secteur Hoche

Deux programmes de logements vont être engagés en octobre 2011. Il s'agit des lots 3.1 et 3.2 situés devant la couverture de l'A86.

Dans le lot 3.2, un immeuble de France Habitation est prévu pour le relogement de 35 familles de l'allée Buffon. La livraison des 2 programmes est prévue en septembre et décembre 2013.

3 – Commission Extra-Municipale d'aménagement du 22 septembre

Les nouveaux projets de transport étaient à l'ordre du jour de cette réunion.

Pour le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie, un débat public est lancé (voir point suivant).

Sur le projet Grand Paris Express (ligne rouge), une gare est prévue sur le site de La Folie/Les Groues. Une 2^{ème} gare est à l'étude à La Boule mais cette option doit être encore confirmée. Une 3^{ème} gare serait située à la limite de Rueil et de Nanterre sur la ligne verte mais ce n'est pas avant 2025....

Le projet de prolongement du RER E est plus avancé. Une gare est aussi prévue sur le site de La Folie/Les Groues. Son positionnement exact fait actuellement l'objet d'une proposition du STIF. Les études de l'avant projet seront menées en 2012 et les travaux devraient s'étaler de 2013 à 2020. En parallèle, il sera lancé une étude urbaine pour le secteur des Groues sur une période de 3 ans.

Pour le prolongement du tramway T1 d'Asnières à Colombes, une enquête publique est ouverte du 17 octobre au 25 novembre 2011. Sur le prolongement vers Nanterre et Rueil, seules des études détaillées seront engagées d'ici 2013.

4 – Lancement d'un débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie

Un nouveau débat public est lancé du **3 octobre 2011 au 3 février 2012** sur la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN). Il s'agit du projet de ligne TGV entre Paris et Rouen/Le Havre/Caen.

Pour plus d'informations, voir le site : <http://www.debatpublic-lnpn.org/>

Quelques données sur le projet de cette nouvelle ligne :

- il est prévu une gare sur Nanterre La Défense
 - 2 sites sont envisagés : Les Groues/La Folie à coté de la future gare EOLE ou à l'ouest de la Grande Arche
 - la nouvelle ligne serait enterrée sur environ 50 km de Nanterre à Confluence (lieu près d'Achères)
 - le terminus serait à Paris Saint Lazare avec une sortie du tunnel au niveau de La Garenne-Colombes ou des Vallées
 - une variante prévoit aussi un terminus à La Défense (dans l'option de gare à l'ouest de la Grande Arche)
- Le délai n'est pas mentionné dans les documents mais ce n'est pas avant 2020 (si la ligne se fait)
Une réunion est prévue à La Défense le 24 novembre (date à confirmer).

5 – Nouveau rendez-vous pour le site Natalys, le 19 octobre

Dans le cadre du projet urbain du site dit du Docteur Pierre, le prochain atelier avec les habitants se tiendra le **19 octobre à 19 h au centre de loisirs Rouget de Lisle**. Lors de cette rencontre seront présentées et discutées plusieurs hypothèses d'aménagement de ce bâtiment remarquable et du jardin.

Inscription recommandée par mail : ateliers.concertation@mairie-nanterre.fr

6 – Exposition photographique de Jean Pottier à l'AGORA du 7 au 21 octobre

Jean Pottier est photjournaliste et habitant du secteur des Groues à Nanterre. Il présente à l'AGORA du 7 au 21 octobre, une exposition de portraits d'habitants et de salariés du secteur des Groues.

7 – Nouvelles adhésions et renouvellement

Nous profitons de ce bulletin pour inviter plus d'habitants à nous rejoindre et relancer ceux qui n'auraient pas renouvelé leur adhésion pour la période 2011-2012. La cotisation reste fixée à 10 euros Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Pour les adhérents qui ont une adresse e-mail, des informations plus fréquentes sont transmises entre les diffusions du bulletin. Elles sont ciblées sur les aménagements du quartier et de Nanterre et parfois sur des évènements culturels.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2011 et 2012)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE - Tél. 01 47 21 00 02 - E-mail : aberpa.nanterre@wanadoo.fr



BULLETIN DE L'ABERPA N° 74

Sommaire

- 1 – Démarches concernant le secteur pavillonnaire
- 2 – Comité de suivi des chantiers du 10 janvier
- 3 – Réunion du Conseil de quartier Université, le mardi 31 janvier 2012
- 4 – Enquête publique sur le projet EOLE du 16 janvier au 18 février 2012

Le Bureau de l'ABERPA vous présente d'abord tous ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2012.

1 – Démarches concernant le secteur pavillonnaire

1.1 – Question sur le terrain bâti situé au 71-77 rue Raymond BARBET

Nous avons été questionnés sur ce terrain par plusieurs riverains qui s'étonnent de travaux qui se prolongent anormalement. Aussi, nous avons adressé un courrier à la Mairie de Nanterre pour avoir des éclaircissements dans les termes suivants :

“Le terrain de l'ancienne entreprise MOINON situé au 71-77 de la rue Raymond Barbet et converti en logements est aujourd'hui inoccupé et sans perspective d'ouverture à des habitants.

Pouvez-vous nous indiquer les problèmes qui peuvent exister sur ce terrain et qui bloquent la finition, la vente et l'occupation des 14 logements en grande partie aménagés”.

Nous n'avons obtenu qu'une réponse orale indiquant qu'un litige n'est toujours pas réglé sur une non-conformité au permis de construire. Un bâtiment neuf a en effet été construit alors que pour ce type de réhabilitation, aucun bâtiment neuf n'était autorisé.

Nous attendons une réponse écrite et surtout une finition de ce projet avec une occupation par des acquéreurs aujourd'hui lésés par l'inertie du promoteur.

1.2 – Panne électrique du 5 janvier sur le secteur pavillonnaire

Le jeudi 5 janvier 2012, un incident majeur a entraîné une panne électrique de longue durée sur le secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal.

Suite à un fort coup de vent entre 15 h et 16 h, 3 poteaux électriques en bois de la rue Berthelot ont été cassés à la base et se sont mis à pencher dangereusement vers le trottoir et la chaussée.

Cet incident a entraîné l'intervention des pompiers puis d'ERDF qui a coupé le réseau sur les rues Berthelot, Alexandre Dumas, Debussy et le mail Croizat.

Le réseau n'a pu être rétabli qu'après le remplacement effectif de ces 3 poteaux qui a été réalisé de nuit. Le rétablissement a eu lieu vers minuit après 8 heures de coupure.

Cet incident majeur justifie à nouveau la nécessité d'un enfouissement des réseaux électriques qui, en vieillissant, deviennent de plus en plus fragiles et conduisent ainsi à des pannes plus fréquentes, plus longues et plus coûteuses.

Devant ce constat, l'association a renouvelé sa demande le 9 janvier auprès de Didier DEBORD, Maire-Adjoint à la gestion de l'espace public, pour que soit programmé l'enfouissement des réseaux électriques à minima sur un échéancier de plusieurs années permettant un étalement des dépenses correspondantes.

Dans ce sens, l'ABERPA a proposé en 2011 que la réfection des trottoirs de la rue A. Dumas, programmée dans la POT 2011, soit reportée de 1 ou 2 ans et réalisée seulement après l'enfouissement des réseaux sur cette rue. Nous n'avons pas eu de réponse sur cette proposition avec le constat cependant que les trottoirs n'ont pas été refaits.

2 – Comité de suivi des chantiers du 10 janvier 2012

Nous rendons compte dans ce bulletin des informations principales, des notes de réunion plus complètes étant par ailleurs diffusées à nos adhérents.

2.1 - Provinces Françaises : escalier de la place Nelson Mandela et abords de l'immeuble Via Verde

L'immeuble Via Verde construit devant la place sera livré en mai 2012. Il sera occupé par le siège de l'EPADESA et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Les abords de l'immeuble seront terminés en mars 2012 sur 3 côtés : le long de la place, de la bretelle de sortie de la RD914 et de la nouvelle école.

Les travaux de réalisation de l'escalier monumental entre la place Nelson Mandela et la cité des Provinces Françaises sont tributaires de la démolition des n°9 et 11 de l'immeuble de l'allée de Bourgogne. Or, il reste un locataire dans cet immeuble et la démolition ne peut être engagée qu'après une solution de relogement. Si les travaux peuvent commencer en avril 2012, l'escalier sera réalisé à l'automne 2012.

Pour maintenir l'accès à la cité des Provinces Françaises depuis la place pendant les travaux, un accès provisoire consisterait à contourner l'immeuble Via Verde. Un participant fait toutefois remarquer qu'il faudrait dans ce cas sécuriser par des barrières, le trottoir de la bretelle de sortie de la RD914.

2.2 – Cœur de quartier : démolition de l'immeuble du 41 bd des Provinces Françaises

La sécurisation en pied d'immeuble est en cours. Une phase de curage et de désamiantage est prévue en janvier et février 2012. La démolition proprement dite sera engagée en mars 2012 pour se terminer en juin. Pendant les travaux, le trottoir devant l'immeuble sera neutralisé et l'arrêt de bus déplacé.

Une question est posée sur les risques de pollution par les poussières. L'ÉPADESA précise que le grignotage de l'immeuble se fera avec aspersion d'eau et que des bâches seront posées côté boulevard et côté commerces.

Il a été aussi demandé en réunion, la finition de l'espace qui était occupé par la passerelle et le rétablissement de l'arrêt de bus face à la gare.

La réalisation de la phase 1 du projet Cœur de quartier pourrait commencer en 2013. La commission d'aménagement commercial doit se réunir le vendredi 13 janvier. Joseph RIDOLFI, représentera le Maire de Nanterre à cette réunion importante pour l'avenir des commerces.

Pour la phase 2 du projet Cœur de quartier (entre la gare et les Terrasses), une concertation sera engagée en 2012.

2.3 – Terrasses 11 à 9

L'immeuble de la terrasse 11 sera livré en 2 temps : juillet et septembre 2012.

Les travaux de l'espace public de la terrasse 11 seront engagés en février 2012 pour une durée de 1 an.

L'immeuble de la terrasse 10 sera livré aussi en 2 temps : mars et juin 2013

Les travaux de l'espace public de la terrasse 10 seront engagés avec un décalage de 9 mois environ sur ceux de la terrasse 11.

Pour la terrasse 9, le rendu de la consultation des architectes sera connu en février 2012.

L'immeuble accueillera des logements, une école de formation et le centre social et culturel La Traverse. La construction pourrait commencer en 2013.

8 – Boulevard du 17 octobre 1961 (ex-boulevard de Pesaro prolongé)

Le prolongement du boulevard du 17 octobre 1961 vers la passerelle Mansart, devrait être terminé dans un mois. Une ouverture aux piétons est acquise à cette date. L'ouverture aux voitures n'a pas encore été décidée par la ville.

Il est demandé en réunion que soit rétablie rapidement la continuité de la piste cyclable au carrefour du boulevard des Provinces Françaises et du boulevard du 17 octobre 1961. En effet le passage des piétons est réduit à cet endroit et la cohabitation avec les cyclistes est difficile.

3 – Réunion du Conseil de quartier Université, le 31 janvier 2012

Ce conseil de quartier aura un seul point à l'ordre du jour, la présentation du projet de renouvellement urbain et social du quartier Université. C'est la 1^{ère} présentation aux habitants du projet qui a beaucoup évolué pour la partie constructions neuves. La conception et l'agencement des futurs immeubles d'habitation le long du talus du RER et du boulevard de Provinces Françaises ont été largement modifiés. Des choix sont encore à faire sur l'aménagement des espaces publics.

4 – Enquête publique sur le projet EOLE du 16 janvier au 18 février 2012

L'enquête publique sur le prolongement du RER E est prévue du **16 janvier au 18 février 2012**. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, à la Mairie de Nanterre, Tour A, 130 rue du 8 mai 1945, 7^{ème} étage. Permanences commissaire enquêteur : le lundi 23 janvier de 9 h à 12 h et le mercredi 15 février de 14 h à 17 h.

Le projet EOLE générera des infrastructures importantes sur la ville de Nanterre. L'amélioration qu'apportera cette ligne pour les habitants de Nanterre sera limitée mais les nuisances seront bien réelles : ouvrages supplémentaires, trains plus nombreux notamment le long de la RD914 près du quartier Université.

Aussi, nous vous invitons à formuler vos remarques à l'occasion de cette enquête publique

Dans le cadre de l'enquête publique, la ville de Nanterre organise une visite de terrain sur le trajet du projet EOLE le **19 janvier de 14 h à 16 h** en présence du Maire de Nanterre. Cette visite est ouverte à tous les habitants de Nanterre

Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion en 2011, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous.

L'adhésion à l'ABERPA couvre 2 années : si vous avez déjà réglé votre adhésion en 2011, vous êtes à jour pour 2012.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2011 et 2012)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :



BULLETIN DE L'ABERPA N° 75

Sommaire

- 1 – Projets de travaux sur le secteur pavillonnaire
- 2 – Projet d'ERDF de remplacement des câbles électriques aériens
- 3 – Projets à suivre en 2012
- 4 – Comité de suivi des chantiers du 10 avril 2012
- 5 – Décision sur le pique-nique

L'ABERPA a tenu une réunion le 19 mars 2012. Ce bulletin reprend les informations transmises lors de cette réunion et les complète avec des informations et des initiatives plus récentes.

1 – Projets de travaux sur le secteur pavillonnaire

1.1 – Liaison HT 225kV enterrée rue Victor Hugo

Dans le cadre de l'enquête publique sur la réalisation d'un poste de transformation HT 225kV/20kV près de la place de La Boule, RTE prévoit une liaison souterraine 225kV entre La Boule et le poste HT en bordure de Seine à côté jardins familiaux du parc du Chemin de l'île.

Cette liaison concernera le secteur pavillonnaire en passant, depuis la place Plainchamp, par la rue Barbet, la rue Victor Hugo, la rue Rigault et le bd du Couchant.

Cette liaison sera réalisée en tranchée et occasionnera des perturbations sur le secteur.

La liaison longera aussi la Seine entre l'avenue Jules Quentin et les jardins familiaux du parc du Chemin de l'île.

L'ABERPA a rédigé des observations sur le registre de l'enquête publique. Elles ont porté sur :

- L'implantation du poste HT dans une zone d'activités sans logement plutôt que sur la place de La Boule. Cette proposition permettrait d'éviter le passage d'une liaison 225kV dans les rues du centre-ville
- Si cette liaison est maintenue, l'association a fait des propositions pour réduire les rayonnements électromagnétiques des lignes HT enterrées.

Nous vous tiendrons informés des conclusions du commissaire enquêteur.

1.2 – Station Autolib' rue de la gare et bd Raspail

Nous avons reçu une information sur la mise en place des stations Autolib' sur la ville de Nanterre. Une de ces stations est prévue rue de la gare face aux bureaux de LCL (travaux réalisés) et une autre boulevard Raspail face au centre commercial Balzac, côté impair.

A la demande des riverains du bd Raspail, nous avons appuyé une demande de rendez-vous avec le Maire-Adjoint à la gestion de l'espace public afin de rediscuter de cette implantation et des solutions alternatives. Celle proposée par les riverains de l'autre côté du boulevard vers le carrefour Barbet semble plus appropriée.

2 – Projet d'ERDF de remplacement des câbles électriques aériens

A partir de 2013 et avant 2019, ERDF a l'obligation de changer tous les câbles aériens qui ne sont pas isolés (14 km sur la ville de Nanterre). ERDF doit présenter un plan de remplacement de ces câbles à raison de 2 km par an. Nous allons mettre à profit ce plan pour demander à nouveau que les nouveaux câbles soient enterrés ce qui n'est pas encore acquis.

Dans un premier temps, nous enverrons un courrier à ERDF et à la Mairie de Nanterre pour demander plus de précision sur le projet de remplacement des câbles aériens.

3 – Projet à suivre en 2012

3.1 – Projet de renouvellement urbain et social du quartier Université

Ce projet de renouvellement, signé en 2008, va entrer dans une phase de réalisation en 2012. Le projet qui a été présenté au conseil de quartier Université du 31 janvier 2012, a beaucoup évolué pour la partie constructions neuves (pour plus d'information sur le projet, consulter le site de la ville :

<http://www.nanterre.fr/Citoyens/Lesquartiers/Universite/Conseil+de+quartier/Les+comptes+rendus.htm>)

3.2 – Projet Cœur de quartier Université

Ce projet va aussi être engagé en 2012 avec :

- la démolition de l'immeuble situé au 41 bd des Provinces-Françaises,
- le démarrage de la construction de la phase 1 du projet entre la gare Nanterre-Université et la RD914.

3.3 – Projet des Terrasses (voir point 4.4)

3.4 – Les programmes de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat dans le Centre ancien (voir sur le site de la ville, le document présenté lors du conseil de quartier du 10 décembre 2011 :

<http://www.nanterre.fr/Citoyens/Lesquartiers/Centre/Conseil+de+quartier/Les+comptes+rendus.htm>)

3.5 – L’avenir du bâtiment du Docteur Pierre (ex-Natalys)

3.6 – Le projet de gare EOLE sur Les Groues et le projet du Faisceau

Le cabinet d’urbanisme Obras a été retenu en janvier 2012 pour lancer les études sur 2 secteurs :

- celui de la gare EOLE et celle du Réseau du Grand Paris Express aux Groues : une Commission Extra-Municipale d’Aménagement sera consacrée à ce sujet le 3 mai 2012
- celui du Faisceau (secteur qui longe la RD914 et les voies SNCF entre La Défense et la Seine) : des ateliers impliquant des associations d’habitants seront organisés au 2^{ème} semestre 2012. Lors d’une étude précédente en 2009 et 2010, l’ABERPA avait formalisé ses attentes sur l’aménagement du secteur de l’étude (Cœur de quartier, franges de l’Université, pont de Rouen,....)

4 – Comité de suivi des chantiers du 10 avril 2012

Nous rendons compte dans ce bulletin des informations principales, des notes de réunion plus complètes ayant par ailleurs été diffusées aux adhérents de l’association.

4.1 – Cœur de quartier - Démolition de l’immeuble du 41 bd des Provinces Françaises

La démolition de l’immeuble est en cours.

Les travaux actuels concernent les 6 derniers étages côté boulevard. Ils sont bruyants car ils sont faits par martellement avec un engin mécanique. Ils doivent se terminer fin avril.

Le reste de la déconstruction se fera par grignotage. Ils seront moins bruyants mais dégageront très probablement plus de poussières.

La fin des travaux de démolition est prévue pour la fin juin.

4.2 – Abords de l’immeuble Via Verde

Les travaux d’aménagement autour de l’immeuble sur 3 côtés doivent s’achever début mai.

L’EPADESA s’installera dans les bureaux de l’immeuble Via Verde du 17 au 19 mai (WE de l’Ascension)

La construction de l’escalier monumental qui relie la place Mandela à la cité des Provinces-Françaises est planifiée maintenant en septembre.

Pendant la démolition des n° 9 et 11 de l’allée de Bourgogne prévue à partir de juin (à confirmer), l’escalier provisoire sera maintenu.

A partir de septembre, l’escalier sera démonté et le cheminement piéton contournera l’immeuble Via Verde.

Comme cela a été demandé lors de la dernière réunion, des barrières de protection en mobilier urbain seront installées au bord du trottoir le long de la bretelle de sortie de la RD914.

La construction de l’escalier monumental est prévue pour une durée de 6 mois.

4.3 – Boulevard du 17 octobre 1961 (ex-boulevard de Pesaro prolongé)

Le prolongement du boulevard du 17 octobre 1961 vers la passerelle Mansart est pratiquement terminé.

Le boulevard sera ouvert à la circulation après la mise en service de l’éclairage public qui a pris du retard suite à la livraison de matériels défectueux. L’ouverture est actuellement prévue en juin 2012.

Il est à nouveau demandé en réunion que soit rétablie rapidement la continuité de la piste cyclable au carrefour du boulevard des Provinces Françaises et du boulevard du 17 octobre 1961. En effet le passage des piétons est réduit à cet endroit et la cohabitation avec les cyclistes est difficile.

4.4 – Immeuble de la Terrasse 9

Le choix du constructeur a été fait par l’EPADESA : il s’agit de Bouygues Immobilier

L’immeuble est constitué de 3 bâtiments dont l’un, côté du bd des Provinces-Françaises est plutôt austère.

L’ensemble de l’immeuble sera à énergie positive. Le calendrier des travaux est donné en séance :

- dépôt du permis de construire : fin 2012
- démarrage des travaux : mi-2013
- livraison de l’immeuble : mi-2015
- livraison de l’espace public de la terrasse 9 : fin 2015

4.5 – Visite du chantier du viaduc Anatole France

Une visite du chantier est prévue le **jeudi 3 mai à 18 h**. Le rendez-vous est fixé au pied de la passerelle de la gare, côté Université (pour la visite, s’inscrire à l’adresse suivante : al Laurent@epadesa.fr)

5 – Décision sur le pique-nique

Lors de la réunion de l’Aberpa du 19 mars, nous avons décidé de faire “une pause en 2012”. Mais nous restons ouverts pour toute autre initiative conviviale à engager cette année !

Si vous n’avez pas renouvelé votre adhésion en 2011, vous pouvez le faire en remplissant le coupon ci-dessous.

L’adhésion à l’ABERPA couvre 2 années : si vous avez déjà réglé votre adhésion en 2011, vous êtes à jour pour 2012.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante.

Je souhaite devenir membre de l’ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour les 2 années 2011 et 2012)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :



BULLETIN DE L'ABERPA N° 76

Sommaire

- 1 – Informations sur le secteur pavillonnaire
- 2 – Réunion du collectif d'animation du conseil de quartier Centre du 13 juin
- 3 – Commission extra-municipale d'Aménagement du 14 juin
- 4 – Comité de suivi des chantiers du 18 juin
- 4 – Exposition sur les projets d'aménagement du site Natalys du 3 au 24 juillet

1 – Informations sur le secteur pavillonnaire

1.1 – Demandes faites par l'Aberpa dans le cadre du Plan Ordinaire de Travaux 2013

Les demandes suivantes ont été faites par l'Aberpa en mai 2012 :

- programmation de l'enfouissement des réseaux dans les rues du secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal dans le contexte du projet d'ERDF de remplacement des câbles électriques.
- demande de pose d'un ralentisseur, rue Berthelot au droit de la rue Alexandre Dumas
- mise en place d'un stationnement payant de courte durée devant le commissariat
- demande de réfection du plafond et des murs de la liaison en sous-sol entre la mairie et la tour A

Autre demande récente :

- réfection du trottoir de la rue Berthelot qui est complètement déformé juste devant le gymnase Victor Hugo. (Fin juin, le trottoir a été refait à cet endroit)

1.2 – Liaison HT 225kV enterrée rue Victor Hugo

La construction d'un poste de transformation HT 225kV/20kV près de la place de La Boule a fait l'objet d'une enquête publique au début de 2012. Un avis favorable a été rendu sur le projet (l'Aberpa a pu obtenir une copie du rapport du commissaire enquêteur).

Pour alimenter ce transformateur, RTE prévoit une liaison souterraine 225kV entre La Boule et un poste HT en bordure de Seine. Cette liaison concernera le secteur pavillonnaire en passant, depuis la place Plainchamp, par la rue Barbet, la rue Victor Hugo, la rue Rigault et le bd du Couchant. Cette liaison sera réalisée en tranchée et occasionnera des perturbations sur le secteur.

L'ABERPA a rédigé des observations sur le registre de l'enquête publique. Elles ont porté sur :

- l'implantation du poste HT dans une zone d'activités sans logement plutôt que sur la place de La Boule. Cette proposition permettrait d'éviter le passage d'une liaison 225kV dans les rues du centre-ville
- si cette liaison est maintenue, l'association a fait des propositions pour réduire les rayonnements électromagnétiques des lignes HT enterrées.

Un point sur l'installation du poste HT sera fait lors d'une réunion qui se tiendra le **jeudi 5 juillet à 19 h 30** dans la salle de l'école Joliot Curie (15, rue de la côte des Amandiers)

2 – Réunion du collectif d'animation du conseil de quartier Centre du 13 juin

Cette réunion avait pour but de faire le point sur les demandes récentes et de proposer un ordre du jour pour le prochain conseil de quartier. Une dizaine d'habitants du Centre étaient présents à cette réunion, ce qui constitue une bonne participation pour une réunion du collectif d'animation.

Avant la réunion, l'Aberpa avait précisé les sujets qu'elle souhaitait voir aborder :

- installation de la station Autolib, bd Raspail.
- information sur le projet d'ERDF de remplacement des câbles électriques aériens
- suivi des demandes de travaux et celles faites dans le cadre du Plan Ordinaire de Travaux 2013

L'installation de stations Autolib' sur Nanterre a été largement débattue en réunion. Sans porter d'avis sur le dispositif, c'est surtout le nombre important de stations sur Nanterre qui a été critiqué. Installer 33 stations semble un peu démesuré pour le démarrage d'un nouveau dispositif. Par ailleurs, sur les stations déjà ouvertes, il est aussi constaté une faible rotation des voitures. Un habitant s'étonne que le dispositif puisse fonctionner car tous les emplacements sont en général occupés par des voitures Autolib'. Comment les voitures qui arrivent sur ces stations peuvent-elles trouver une place ?

Autolib' sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Sur la proposition d'un stationnement payant de courte durée devant le commissariat, la ville n'a pas apporté de réponse. Cette proposition avait déjà été faite il y a un an lors d'une visite de quartier à vélo pour tenter de trouver une solution au stationnement intempestif des voitures sur la piste cyclable. Les habitants présents à la réunion ont demandé en séance qu'une réponse rapide soit donnée à cette demande.

Sur les autres demandes faites par des membres du collectif, il a été décidé qu'un point plus complet serait fait lors d'une nouvelle réunion du collectif qui a été programmée le 19 septembre.

Le prochain conseil de quartier est prévu en octobre.

3 – Commission Extra-Municipale d'Aménagement du 14 juin

Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

3.1 – Point d'étape sur les Bords de Seine

- Sur la couverture de l'échangeur A14/A86, une étude a été faite pour enterrer les bretelles B5 (A14 vers Colombes) et B6 (A14 vers Rueil). Pour réduire les coûts, seule la bretelle B5 pourrait être réalisée mais, à ce jour, il n'y a pas de financement.

- Sur l'avenir du site de la papeterie, la ville "imagine" un scénario de développement autour de 3 pôles : un pôle à vocation artisanale, un pôle mêlant lieu de production et formation, un pôle à vocation culturelle

- Sur les abords de l'échangeur et de la caserne Rathelot, la ville confirme le scénario qui consiste à construire la suite des Terrasses, le long de la caserne Rathelot et non le long du talus SNCF

3.2 – Point d'étape sur le secteur des Groues

- la future gare de la Folie (RER E et Réseau du Grand Paris) serait décalée vers le Nord pour permettre le passage à 2 x 2 voies de la RD914 et la construction d'immeubles entre la RD et la gare.

- le 2^{ème} secteur qui serait aménagé aux Groues est le secteur Hanriot/Arago qui se trouve au droit de la cité des Provinces Françaises. Ce secteur est en cours d'étude.

4 – Comité de suivi des chantiers du 18 juin

Nous rendons compte dans ce bulletin des informations principales, des notes de réunion plus complètes ayant par ailleurs été diffusées aux adhérents de l'association.

4.1 – Gare Nanterre-Université

Elargissement du quai RATP

Le quai actuel sera élargi de 3 à 3,50 m. Ce projet nécessite la construction d'une voie et d'un quai provisoire dans le sens Paris-Saint Germain en Laye pour une durée allant jusqu'en février 2015

Déroulement des travaux :

- Pose de la voie provisoire: de juin 2012 à janvier 2013

- Construction d'un quai provisoire avec escaliers d'accès : de septembre à octobre 2012

- Mise en service de la voie et du quai provisoires : janvier 2015

- L'accès RATP par le souterrain sera fermé de février à août 2013 puis à nouveau pendant 4 mois (date à préciser)

Construction de la gare

- La mise en place des 9 piles d'appui commencera en septembre 2012

- La pose du plancher par ripage est prévue au début de 2014

- A partir de cette date, la construction de la gare durera 1 an

- La mise en service de la gare est prévue en juillet 2015

Des panneaux d'information sur ces travaux ont été posés le long du boulevard des Provinces Françaises Il est possible de les consulter en se rendant à la gare Nanterre-Université

4.2– Abords de l'immeuble Via Verde

Les travaux d'aménagement autour de l'immeuble sur 3 côtés se sont achevés en juin.

La construction de l'escalier monumental qui relie la place Mandela à la cité des Provinces-Françaises est prévue en septembre.

Pendant la démolition des n° 9 et 11 de l'allée de Bourgogne prévue à partir de juin, l'escalier provisoire sera maintenu.

A partir de septembre, l'escalier sera démonté et le cheminement piéton contournera l'immeuble Via Verde pour rejoindre l'allée de Bourgogne et l'école. Ce sera l'itinéraire pour rejoindre les bus scolaires qui stationneront devant l'immeuble Via Verde.

L'ouverture de l'escalier monumental est prévue en mars 2013

Des panneaux d'explication sur ces travaux et leur planification ont été posés en haut du futur escalier

4.3 – Livraison de la résidence Pesaro et de ses abords (Terrasse 11)

Les logements de la Terrasse 11 seront livrés à partir de septembre

La Terrasse 11 proprement dite sera achevée en mars 2013

Pour les futurs habitants, l'adresse des logements sera : "Terrasse de l'Université".

4.4 – Question sur le bd du 17 octobre 1961

Ce boulevard prolonge le boulevard de Pesaro vers la passerelle Mansart. Des travaux restent encore à faire au carrefour avec le boulevard Mansart (suppression d'un terre-plein central et finition du carrefour)

L'ouverture est annoncée dans quelques semaines sans plus de précision.

5 – Exposition des projets d'aménagement du site Natalys

Du 3 au 24 juillet, les 3 projets d'aménagements du site Natalys seront exposés au centre de loisirs Rouget-de-Lisle (20, rue Rouget de Lisle)

Les 5, 10 et 17 juillet de 17 h 30 à 19 h, cette exposition sera animée par un représentant de la SEMNA.

Les habitants sont invités à donner leur avis.

A l'approche de l'été, nous vous souhaitons de très bonnes vacances

BULLETIN DE L'ABERPA N° 77

Sommaire

- 1 – Informations sur le secteur pavillonnaire
- 2 – Comité de suivi des chantiers du 23 octobre
- 3 – Enquêtes publiques sur projets d'aménagement
- 4 – Programme de logements sur le terrain des Bizis
- 5 – Réorganisation des lignes de bus liés à la mise en service du tramway T2
- 6 – Réunion du conseil de quartier Centre, le mardi 13 novembre
- 7 – Réunion du conseil de quartier Université, le mardi 27 novembre

1– Informations sur le secteur pavillonnaire

– Liaison HT 225kV enterrée rue Victor Hugo

Nous rappelons que la construction d'un poste de transformation HT 225kV/20kV va entraîner la réalisation d'une liaison souterraine 225kV entre La Boule et un poste HT en bordure de Seine. Cette liaison concernera le secteur pavillonnaire en passant, depuis la place Plainchamp, par la rue Barbet, la rue Victor Hugo, la rue Rigault et le bd du Couchant. Les travaux sur le bd du Couchant ont été réalisés cet été.

La suite des travaux est prévue en 2013 :

- Rue Rigault et rue Victor Hugo
- Rue Raymond Barbet (entre la rue Victor Hugo et la place Plainchamp)
- Place Plainchamp (en coordination avec les travaux d'ERDF)

L'Aberpa vous tiendra informés dès qu'elle sera en possession d'informations plus précises.

2 – Comité de suivi des chantiers du 23 octobre

2.1 – Abords Via Verde / Promenade monumentale

La phase 2 correspondant à la réalisation de la promenade monumentale, prend un peu de retard.

Le calendrier des travaux a donc été actualisé :

- réalisation d'un mur de soutènement le long d'un futur immeuble des Provinces Françaises : janvier 2013
- début des travaux de l'escalier en novembre 2012.
- fin des travaux en juin 2013

L'escalier provisoire sera démonté en novembre 2012. Le parcours piétons contournera l'immeuble Via Verde. Un fléchage sera prévu par l'EPADESA et une lettre info chantier sera diffusée prochainement.

2.2 – Livraison boulevard du 17 octobre 1961

Le boulevard du 17 octobre 1961 entre le bd des Provinces Françaises et le bd Mansart sera ouvert aux piétons avant la fin du mois de novembre.

Pour permettre la circulation des voitures, le carrefour avec le bd Mansart doit être repris ainsi que la signalisation. Une étude est en cours sur ces changements et aucune date n'est encore annoncée pour son ouverture.

2.3 – Aménagement des Terrasses 11, 10 et 9

- Terrasse 11

La promenade insolite le long de l'immeuble sera mise en service fin novembre 2012.

La terrasse proprement dite sera terminée en mars-avril 2013.

Le CAUE 92 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du 92) doit s'installer en rez-de-chaussée de l'immeuble au début de 2013. Dans les locaux du CAUE, un café est prévu mais il ouvrira plus tard.

- Terrasse 10

L'immeuble de logements sera livré en juillet 2013.

Les travaux sur l'usine de ventilation de l'A14 doivent se terminer en mars 2013.

Les espaces publics de la terrasse 10 seront livrés en février 2014.

- Terrasse 9

Les travaux de construction de l'immeuble ne devraient pas commencer avant fin 2013. En effet, des études d'impact sont maintenant à instruire pour toute nouvelle construction dans une ZAC.

2.4 – Couverture RER A (branche Cergy)

Les travaux de couverture du RER A (branche Cergy) viennent de commencer.

Le RER sera couvert sur une longueur de 150 m.

Les travaux sont prévus suivant le calendrier suivant :

- pose des parois verticales enterrées dans le sol : juillet à novembre 2013
- pose des parois verticales de la couverture proprement dite : novembre 2013 à mars 2014
- couverture horizontale : mars à juillet 2014

Certains travaux se dérouleront de nuit.

2.5 – Calendrier prévisionnel du réaménagement du boulevard des Provinces Françaises

L'EPADESA a programmé un ré-aménagement complet du bd des Provinces Françaises.

Des travaux d'assainissement doivent être engagés entre mars et septembre 2013.

Les travaux de voirie entre la gare RER et la RD 914 doivent être réalisés entre déc. 2012 et sept. 2014.

Pour la section entre le RER et le bd du 17 octobre 1961, les travaux ne commenceront pas avant 2015-2016

2.6 - Boulevard de Pesaro

La section entre la place François Mitterrand et la place Nelson Mandela est prévue avec une voie bus à contresens (donc non autorisé aux voitures) dans les sens place F. Mitterrand et la place N.Mandela.

La mise en service de ce contresens doit coïncider avec un nouveau service et un nouvel itinéraire du bus 358 qui devient 163.

3 – Enquêtes publiques sur projets d'aménagement

3.1 - Enquête publique sur le projet d'aménagement des Provinces-Françaises

Dans le cadre de la déclaration d'utilité publique liée au projet d'aménagement des Provinces-Françaises, une enquête publique aura lieu du 29 octobre au 8 décembre.

Le dossier est consultable en mairie durant cette période.

Le but principal de la déclaration d'utilité publique est de permettre, si nécessaire, d'engager une procédure d'expropriation qui concerne une quinzaine de logements qui sont situés au 1, allée de Provence et qui doivent être acquis en vue de leur démolition.

3.2 - Enquête publique sur le projet d'aménagement des quartiers République et Chemin de l'île

Dans le cadre de la déclaration d'utilité publique liée au projet d'aménagement des quartiers République et Chemin de l'île, une enquête publique aura lieu du 12 novembre au 14 décembre.

Pour les 2 enquêtes publiques les dossiers et les registres sont tenus à disposition

- à la Mairie de Nanterre - Tour A – 12^{ème} étage – du lundi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- à l'AGORA de 10 h 30 à 13 h – le samedi 8 décembre pour l'enquête publique sur les Provinces Françaises

- les samedis 17 novembre et 1^{er} décembre pour l'enquête publique sur République et Chemin de l'Île

4 – Programme de logements sur le terrain des Bizis

Un programme de logements se précise sur les Bizis (à angle du bd Balzac et de l'allée du Colonel Fabien)

Le projet devait comprendre 35 logements pour permettre le relogement des résidents de l'allée Buffon

Il en comportera en définitive 70 (la justification donnée par la ville est l'équilibre économique du projet).

Les équipes consultées par la SEMNA (Société d'Economie Mixte de NANterre), présenteront leurs projets :

du mardi 13 au samedi 17 novembre au Centre Social et Culturel La Traverse

40, bd des Provinces Françaises (ouverture du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et samedi jusqu'à 13 h).

5 – Réorganisation des lignes de bus liée à la mise en service du tramway T2

La mise en service du tramway T2 entre La Défense et le pont de Bezons le 19 novembre 2012, va entraîner une modification des lignes de bus notamment sur la ville de Nanterre.

Les lignes concernées sont les 167, 267, 304, 367 et 358.

La ligne 358 qui relie Europe (Courbevoie) à Rueil-Ville sera supprimée. La ligne 163, venant de la porte de Champerret reprendra la desserte de l'ancienne ligne 358. La nouvelle ligne 163 aura un parcours simplifié autour de Nanterre-Préfecture par l'aménagement d'un contresens bus sur le boulevard de Pesaro entre la place F. Mitterrand et la place N. Mandela.

La ligne 267 fusionnera en partie avec la ligne 367. La ligne 167 ne desservira plus Nanterre

6 – Réunion du conseil de quartier Centre, le mardi 13 novembre à 20 h

Ce conseil de quartier se tiendra dans le hall de la salle des congrès – 88, rue du 8 mai 1945

A l'ordre du jour :

- Point d'étape sur le déploiement d'Autolib.
- Point d'information sur la piétonisation dans le centre ancien.
- La parole aux habitants – questions diverses

Le collectif avait aussi proposé d'aborder la place du vélo dans le centre ancien et le stationnement (état de l'étude globale en cours) mais ces points n'ont pas été retenus.

7 – Réunion du conseil de quartier Université, le mardi 27 novembre à 19 h

Le conseil de quartier Université se tiendra à la Maison Daniel-Féry – 14, bd Mansart

A l'ordre du jour :

- Point d'information sur les calendriers et procédures de concours pour la désignation des lauréats pour les opérations : constructions neuves, secteur Bizis / France Habitation et construction de maisons sur le toit ; réhabilitation des logements de la cité des Provinces Françaises / OMHLM
- Présentation du projet retenu pour l'ilot de l'ancienne école des Provinces Françaises
- Point d'information sur les projets EPADESA :
 - o Relocalisation des commerces de la gare Nanterre Université
 - o Avancement des chantiers (gare et ouvrages d'art)
 - o Démarrage du chantier du lot 2 de l'opération Cœur de quartier



BULLETIN DE L'ABERPA N° 78

Sommaire

- 1 – Démarche commune pour obtenir l'enfouissement des câbles électriques
- 2 – Brèves du conseil de quartier Centre, du mardi 13 novembre
- 3 – Brèves du conseil de quartier Université, du mardi 27 novembre
- 4 – Création d'une nouvelle association d'habitants : "Réserve 97"
- 5 – Avis de l'Aberpa sur le projet des Bizis

1– Démarche commune pour obtenir l'enfouissement des câbles électriques

En septembre 2012, 5 associations de Nanterre ont écrit au Maire pour demander la programmation sur plusieurs années de l'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques.

Monsieur le Maire,

Lors d'une réunion tenue en février 2012, nous avons été informés de l'existence d'une directive européenne qui donne l'obligation de changer avant 2019, tous les câbles aériens qui ne sont pas isolés (14 km sur la ville de Nanterre). Dans ce cadre ERDF doit présenter un plan de remplacement de ces câbles sur la période 2013-2019 à raison de 2 km par an.

Il nous semble que cette disposition constitue une opportunité pour étudier et planifier l'enfouissement des nouveaux câbles. En effet, les riverains concernés ne comprendraient pas que des travaux de remplacement systématique soient engagés sans envisager l'enfouissement des nouveaux câbles.

Nous sommes conscients que cet enfouissement entraîne des coûts supplémentaires mais ces coûts sont à confronter au coût de maintenance des lignes aériennes qui vieillissent (se reporter à l'incident majeur du 5 janvier dans le quartier du Centre).

Par ailleurs, dans les orientations de dépenses de la CAMV pour 2012, il est fait état "d'un effort important en matière de gros entretien et d'aménagement. Des dépenses d'accompagnement seront nécessaires en matière d'enfouissement des réseaux aériens et d'éclairage public,....."

Par ailleurs, le programme d'aménagement THD Seine prévoit de raccorder l'ensemble des habitants du 92 au Très Haut Débit. Ceci impliquera des interventions sur le réseau téléphonique avec une spécificité pour les secteurs pavillonnaires. En effet, en présence de réseaux aériens, les raccordements individuels à partir du réseau en fibre optique enterré se feraient encore en aérien. Dans ce cas, le déploiement du réseau THD est aussi une opportunité pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques.

Dans le cadre du programme de changement des câbles d'ERDF et du déploiement de la THD, nous demandons à être informés pleinement de la mise en œuvre de ces projets sur les aspects techniques et financiers.

Il nous semble en effet, que dans le contexte du Grand Paris, l'enfouissement des réseaux peut être identifié comme un projet moderne, participant à l'embellissement de la ville et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et s'inscrivant dans le développement durable de Nanterre.

Nous avons eu la réponse suivante de Didier DEBORD, Maire-Adjoint à la gestion de l'espace public :

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier co-signé par les associations Aberpa, Adresille, Adirg, Croix Sens Durable et Naturellement Nanterre.

La question de l'enfouissement des câbles aériens sur la ville de Nanterre va prochainement être soumise à l'avis du bureau municipal.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la décision prise par les élus et, le cas échéant, des modalités de mise en œuvre de ce projet.

Une réponse un peu différente a été apportée en conseil de quartier Centre, le 13 novembre 2012 :

D. Debord précise que l'enfouissement des réseaux est financé dans le cadre de plans pluriannuels. Des éléments de réponse pourront être transmis au premier trimestre 2013 en fonction des arbitrages budgétaires réalisés.

2 – Brèves du conseil de quartier Centre du mardi 13 novembre

Lors de la réunion, il a été fait un point d'étape sur le déploiement d'Autolib'.

L'Aberpa a demandé pourquoi autant de stations ont été installées sur Nanterre, celle du boulevard Raspail lui paraissant peu utilisée. Il regrette par ailleurs que les travaux de construction des stations se soient réalisés avec aussi peu de concertation des riverains. Enfin il se demande pourquoi les stations comprenaient toujours 6 voitures au démarrage.

B. Chanut indique que le nombre de stations a été défini au regard des résultats de l'étude réalisée depuis 2006 par l'APUR (*Atelier Parisien d'Urbanisme*). Le nombre et l'emplacement des 33 stations (sur les 34 suggérées) ont été fixés avec l'exploitant dans le cadre de la Délégation de Service Public. Les travaux ont dû être réalisés très rapidement, ce qui a laissé peu de temps à la concertation.

Les véhicules ont été livrés très rapidement ce qui explique la présence de 6 véhicules par stations.

En questions diverses, les pistes cyclables et la place du vélo ont été abordées. *L'Aberpa rappelle qu'en mai 2011 huit associations de Nanterre ont demandé à la ville la création d'un groupe de travail afin d'analyser le réseau cyclable de la ville, de pointer les dysfonctionnements et de proposer des améliorations simples possibles. Il évoque la nécessité d'un traçage continu des pistes cyclables.*

D. Debord rappelle que Nanterre comprend 47 km de pistes cyclables. Le développement de pistes cyclables est intégré à chaque nouveau projet d'aménagement. Il ajoute que la compétence transport a été transférée à la CAMV. Un groupe de travail a été constitué afin de travailler aux liaisons entre les trois villes. Par ailleurs, un travail est mené par les conseils de quartier dans le cadre du POT (Plan Ordinaire de Travaux). Des aménagements sont possibles sans qu'il y ait besoin d'une commission spécifique.

Ce compte-rendu ainsi que les documents présentés en réunion sont téléchargeables sur le site de la ville : <http://www.nanterre.fr/Citoyens/Lesquartiers/Centre/Conseil+de+quartier/Les+comptes+rendus.htm>

3 – Brèves du conseil de quartier Université du mardi 27 novembre

Le compte-rendu ainsi que les documents présentés en réunion sont téléchargeables sur le site de la ville : <http://www.nanterre.fr/Citoyens/Lesquartiers/Universite/Conseil+de+quartier/Les+comptes+rendus.htm>

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les informations données lors de ce conseil de quartier.

4 – Création d'une nouvelle association d'habitants : "Réserve 97"

Suite au maintien, dans la modification du PLU, de l'emplacement réservé n° 97 au bénéfice de la Mairie, les habitants du secteur compris entre les rues du 8-mai-1845, de Courbevoie et du 19-mars 1961 ont constitué une association intitulée "RESERVE 97". Leur 1ère action a été l'envoi d'une lettre au Maire de Nanterre pour obtenir des éclaircissements sur le maintien de leur secteur en Emplacement Réservé avec la question : quel est le projet actuel de la Mairie sur ce secteur?

Un fait récent renforce leur inquiétude : la ville a usé très récemment de son droit de préemption sur un pavillon de la rue du 8 mai 1945.

Nous sommes en liaison avec cette nouvelle association pour suivre leurs démarches et échanger nos informations.

5 – Avis de l'Aberpa sur le projet des Bizis

Selon l'information donnée dans le bulletin n° 77, un programme de logements se précise sur les Bizis (à angle du bd Balzac et de l'allée du Colonel Fabien).

Dans le cadre de la présentation par la ville des 3 projets en compétition, l'Aberpa a formalisé un avis qui a été adressé au Maire de Nanterre.

"L'examen des trois projets présentés montre que le programme de 76 logements est démesuré et trop dense pour la surface du terrain. Le projet se traduit, suivant les projets, par 2 ou 3 bâtiments de 7 à 9 étages.

Le site des Bizis a une particularité : il constitue une des entrées de la cité Berthelot et cette entrée importante se caractérise par un vaste espace arborée qui laisse découvrir l'école et la cité juste après. Nous pouvons considérer que c'est aussi une entrée du quartier du Centre pour les personnes qui arrivent par le boulevard Balzac et la rue Barbet.

Ce lieu stratégique, implique d'accorder une attention particulière au projet qui va être construit.

Il faut se rappeler que le programme initial était de 35 logements ce qui convenait à l'endroit retenu. D'ailleurs, il n'était pas prévu à l'origine, le relogement des locataires de l'allée Buffon sur ce seul site. Un 2^{ème} lot de 35 logements a été prévu à cet effet dans le secteur Hoche à Nanterre.

Sur l'environnement immédiat du projet, la hauteur des bâtiments va nuire à l'ensoleillement du centre de loisirs des Bizis qui va se retrouver très enclavé. L'emprise du projet va aussi réduire notablement les terrains de jeux de ce centre.

Sur le plan de la concertation, il faut préciser que les membres du collectif d'animation du conseil de quartier Université ont demandé depuis 2 ans des informations sur ce projet sans pouvoir les obtenir.

Il en résulte donc aujourd'hui, un planning très serré pour un projet non concerté :

- information sur l'extension du programme en septembre 2012,
- présentation d'un plan d'implantation du site où il est question de 3 plots de 5 à 6 étages,
- présentation des 3 projets aux habitants du 13 au 17 novembre,
- décision du jury pour le choix du projet, le 20 novembre,
- le conseil de quartier Université du 27 novembre n'abordera le projet que pour informer sur le calendrier et la procédure de concours retenus pour la désignation des lauréats.

Les habitants de la cité Berthelot n'ont disposé d'aucune information sur l'existence du projet de construction de logements avant la réception, vers le 22 octobre, du courrier d'invitation à la présentation des projets.

Ces constats conduisent à ne pas prendre position sur le choix d'un des 3 projets présentés et à réaffirmer qu'un projet de 70 logements ne convient pas au site des Bizis."

Le jury qui s'est réuni le 20 novembre a retenu un projet avec une demande adressée au constructeur pour apporter des modifications qui ont été prises en compte : limitation à 69 logements, abaissement des 2 bâtiments de un étage et reprise des façades.

Il n'en reste pas moins que le projet reste démesuré, par sa hauteur notamment, pour la surface de terrain.

Les membres du bureau de l'Aberpa vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

BULLETIN DE L'ABERPA N° 79

Sommaire

- 1 – Projet d'enfouissement des câbles électriques
- 2 – Projet de zone 30 dans le quartier du Centre
- 3 – Etat des demandes particulières sur le secteur pavillonnaire
- 4 – Autres informations sur le secteur
- 5 – Enquête publique sur la révision du Schéma Directeur Régional de l'Île de France (SDRIF)
- 6 – Nouveautés en bords de Seine
- 7 – Révision du Plan Local d'Urbanisme de Nanterre (2013 – 2015)
- 8 – Exposition "Architectures – Arts plastiques – Nanterre" du 20 mars au 25 mai 2013

1 – Projet d'enfouissement des câbles électriques

L'Aberpa est intervenue plusieurs fois pour demander l'enfouissement des réseaux électriques. Notre dernière démarche s'est faite en 2012, conjointement avec 5 associations de Nanterre, par un courrier au Maire de Nanterre, pour demander la programmation sur plusieurs années de l'enfouissement des réseaux.

Sur ce sujet, une réponse a été apportée par la ville en février 2013 : un plan à 5 ans a été établi pour l'enfouissement des réseaux électriques à l'horizon 2019.

Les premières rues traitées le seront en 2013 avec les rues touchées par le passage des câbles 225 kV. La rue Alexandre Dumas pourrait l'être en 2014.

Dans les rues où le réseau électrique sera enfoui, le réseau téléphone le sera aussi.

Dans les rues où il ne reste que le téléphone en aérien, l'enfouissement sera programmé mais peut-être au delà de 2019.

Nous avons exprimé notre satisfaction de voir aboutir ce projet qui devenait une nécessité au regard du vieillissement des réseaux aériens.

2– Projet de zone 30 dans le quartier du Centre

La ville met en place des zones 30 dans plusieurs quartiers. En 2013, une zone 30 sera aménagée dans le quartier du Chemin de l'Île.

Le quartier du Centre sera concerné dans un 2^{ème} temps avec une mise en place en 2 phases :

- une 1^{ère} phase concernera le centre ancien et sera mis en place vers la fin 2013,
- une 2^{ème} phase concernera un périmètre plus grand qui pourra inclure le secteur pavillonnaire avec une mise en œuvre en 2014.

Une zone 30 consiste à définir un périmètre assez grand et bien délimité fixant une vitesse limite de 30 km/h et permettant la circulation à contre-sens des vélos dans les rues à sens unique pour les autres véhicules.

L'Aberpa vous tiendra informés lorsque nous disposerons de plus de détails sur la mise en place du dispositif.

3 – Etat des demandes particulières sur le secteur pavillonnaire

Dans le cadre du plan ordinaire de travaux POT 2013, plusieurs demandes ont été faites par des habitants de notre secteur

3.1 - Demande de pose d'un ralentisseur rue Berthelot avant le carrefour avec le bd Balzac.

Un projet de zone 30, incluant le secteur pavillonnaire, va modifier les aménagements futurs à partir de 2014. La ville souhaite attendre la mise en place de ce dispositif.

3. 2 - Plantation d'arbres ou massifs arborés rue Victor Hugo pour améliorer l'esthétisme et créer de l'ombre.

Il y a un problème de faisabilité sur le trottoir mais une étude est annoncée pour planter des arbres sur des espaces communaux (parking devant le cabinet médical et espace devant l'école maternelle Victor Hugo).

3.3 - Proposition de fléchage sortie gare Nanterre-Université côté cité Berthelot.

Au pied de la passerelle de nombreuses personnes demandent aux usagers réguliers comment accéder à la gare et inversement, comment sortir de la gare pour rejoindre le boulevard Mansart et la cité Berthelot.

La demande suivante a été faite en 2012 :

- au pied de la passerelle Mansart, installer un panneau : accès piétons – gare Nanterre-Université
- au bas de l'escalier donnant accès au quai du Transilien, poser un panneau : accès piétons cité Berthelot.

Cette demande a été renouvelée plusieurs fois sans aboutir. Un nouveau courrier, destiné à obtenir une réponse écrite, a été adressé en février 2013 à Didier Debord, Maire-Adjoint à la gestion de l'espace public.

4 – Autres informations sur le secteur

4.1 - Traversée du cimetière du Centre.

Depuis le 1^{er} décembre, les piétons peuvent traverser le cimetière du Centre entre la rue Berthelot et la rue de Courbevoie. Cette ouverture est d'abord testée avant d'être décidée définitivement. La période de test vient d'être prolongée jusqu'à fin mai 2013. La traversée piétons s'inscrit dans une démarche générale d'amélioration du cimetière avec la création depuis l'automne d'une prairie naturelle, d'un jardin du souvenir et d'une haie de plantes grimpantes sur le mur est.

4.2 - Plantation de lilas et de plantes vivaces rue Pascal, le long de la clôture du RER.

La ville a programmé ces plantations en 2013, rue Pascal entre la rue Gounod et le bd Raspail.

5 – Nouveautés en bords de Seine

5.1 - Ouverture du "Pavillon des berges"

A l'entrée du parc du Chemin-de-l'Île, le "Pavillon des berges" accueille un lieu de restauration depuis le 21 janvier. Le restaurant propose des petits déjeuners à partir de 7h, puis de midi à 18h des formules repas. Dans les prochains mois, l'offre se développera le week-end et les beaux jours seront l'occasion de sortir tables et chaises dans le parc. Le pavillon des berges, 172, avenue Hoche, est ouvert du lundi au vendredi et maintenant le week-end.

5.2 - L'Avenue verte Paris-Londres passe à Nanterre

L'itinéraire cyclable Paris-Londres a été ouvert en juillet dernier à l'occasion des Jeux olympiques. Le trajet au départ de Paris est intéressant car il passe par Nanterre et longe la Seine de Saint Denis à Conflans Saint Honorine. Le parcours n'est pas encore fléché sur Nanterre mais il l'est à partir du pont de Colombes. Il permet de suivre la Seine jusqu'au parc des Chanteraines et au-delà. L'itinéraire est aussi fléché sur Rueil au niveau du pont de Chatou qu'il traverse.

Pour plus d'informations, voir le site : <http://www.avenuevertelondonparis.com/>

6 – Enquête publique sur la révision du Schéma Directeur Régional de l'Île de France (SDRIF)

Le Conseil régional d'Ile-de-France organise une enquête publique sur la révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) du 28 mars au 30 avril. Des permanences du commissaire enquêteur se tiendront à Nanterre :

- Samedi 30 mars de 10h à 13h à l'Agora à l'Agora – 20, rue de Stalingrad
- Vendredi 5 avril de 9h à 12h au 12e étage de la tour A
- Mercredi 10 avril de 10h à 13h 12e étage de la tour A
- Jeudi 18 avril de 14h à 17h 12e étage de la tour A
- Vendredi 26 avril de 9h à 12h 12e étage de la tour A

Pour plus de précision, consulter le site du Conseil régional : <http://www.iledefrance.fr/>

7 – Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nanterre

La ville de Nanterre a engagé une révision importante du Plan Local d'Urbanisme. L'ensemble de la procédure se déroulera de 2013 à 2015. Elle comprendra l'élaboration de plusieurs documents réglementaires puis une enquête publique en juin 2015.

L'association sera très attentive aux évolutions du PLU car elles interviennent dans un contexte de besoin important de logements et d'une pression immobilière forte.

En réunion de CEMA, le 19 mai, le planning suivant a été communiqué :

- jusqu'en septembre 2013 : études et élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- juin 2014 : débat du PADD au Conseil municipal,
- de septembre 2013 à janvier 2015 : élaboration des pièces réglementaires (règlement, zonage, orientations d'aménagement)
- février 2015 : arrêt du PLU par le Conseil municipal
- juin 2015 : enquête publique
- décembre 2015 : approbation du PLU par le Conseil municipal

8 – Exposition « Architectures – Arts plastiques – Nanterre »

A la demande du service des arts-plastiques, Bénédicte Chaljub, architecte et docteur en histoire de l'architecture, a réuni un échantillon de représentations d'édifices singuliers, réalisés (ou imaginés) dans les années 60 et 70 à Nanterre. Au travers de maquettes, photographies, peintures et vidéos, on y retrouve les fameuses tours Nuage d'Emile Aillaud, la bibliothèque universitaire d'Edouard Albert, l'école d'architecture de Jacques Kalisz, la préfecture d'André Wogensky...

Exposition du 20 mars au 25 mai 2013 - Galerie Villa des Tourelles - 9 rue des Anciennes Mairies



BULLETIN DE L'ABERPA N° 80

Sommaire

- 1 – Comité de suivi des chantiers du 21 mai 2013
- 2 – Informations sur le secteur pavillonnaire
- 3 – Informations sur le quartier Université
- 4 – Semaine de l'aménagement organisée par le Centre Social et Culturel La Traverse et l'Aberpa
- 5 – Point sur l'avancement du projet Seine-Arche, le samedi 22 juin
- 6 – Ouverture des locaux du CAUE 92 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

1 – Comité de suivi des chantiers du 21 mai 2013

1.1 – Aménagement des Terrasses

Dates des prochaines livraisons :

- logements de la Terrasse 12 : à partir de début juin 2013.
- espaces publics de la Terrasse 11 : en juillet 2013
- logements de la Terrasse 10 : à partir de mi-juin 2013.
- escalier monumental entre la place Nelson Mandela et la cité des Provinces Françaises : fin juillet 2013

A la fin du mois de juillet, le parcours piétons sera continu de la Terrasse 17 à la Terrasse 10 avec la liaison, par un escalier monumental et une rampe, à la cité des Provinces Françaises.

1.2 – Boulevard des Provinces Françaises

Les premiers travaux d'aménagement concernent la section entre la gare actuelle et la RD914. Ils commenceront en septembre 2013 pour une durée de 1 an.

1.3 – Gare Nanterre-Université

Le souterrain du quai RATP sera fermé plus longtemps que prévu car la RATP a rencontré des difficultés sur la stabilité du terrain pour construire les supports provisoires pour le ripage de la gare. Il ne rouvrira probablement qu'à la fin de l'année 2013.

1.4 – Aménagement Cœur de quartier phase 1

Les travaux ont commencé en janvier 2013. Le programme qui doit être livré début 2015, comprend 139 logements et 321 chambres en résidence étudiants et résidence de tourisme. Pour la réalisation des bureaux, côté RD914, la construction est conditionnée par l'engagement d'un occupant (pas de réalisation de bureaux "à blanc", c'est-à-dire non loués à la signature)

Une enquête parcellaire est prévue du 3 au 21 juin dans le cadre de l'expropriation des commerces actuels situés près de la gare. Il s'agit d'une démarche administrative pour l'identification des propriétaires et l'évaluation des indemnités d'expropriation.

L'activité de ces commerces sera maintenue jusqu'à la livraison, fin 2015, des surfaces commerciales de Cœur de quartier phase 1 et de l'îlot A3 sur l'emprise de l'ancienne école.

1.5 – Couverture du RER A (branche de Cergy)

Les travaux se déroulent suivant le planning.

Le tunnel en béton du passage piétons, prévu sous les voies du RER, est en cours de réalisation sur l'espace de la base chantier.

Une étape importante sera le ripage de ce tunnel sous les voies, le week-end du 19 au 21 juillet. Cette opération qui se déroulera de jour et de nuit sera très bruyante pour les riverains. Une information sera diffusée fin juin à tous les habitants concernés.

L'opération sera aussi très spectaculaire et une installation permettra, à toute personne qui le souhaite, de suivre cette phase du chantier (une inscription sera demandée).

Pendant le week-end du 19 au 21 juillet, la branche de Cergy du RER A sera fermée.

1.6 – Visite des chantiers

L'EPADESA prévoit le **samedi 29 juin de 9 h 30 à 12 h**, une visite des chantiers autour de la gare Nanterre-Université. L'invitation sera envoyée aux habitants du quartier Université. Elle contiendra aussi les informations sur les nuisances prévisibles du week-end du 19 au 21 juillet.

2 – Informations sur le secteur pavillonnaire

2.1 - Traversée du cimetière du Centre.

Après une période d'essai, la traversée du cimetière du Centre entre la rue Berthelot et la rue de Courbevoie est maintenant possible de façon définitive. Ouverture de 8 h 30 à 17 h30 toute l'année.

Plusieurs habitants du secteur nous avaient fait part de leur satisfaction pour cette initiative.

2.2 - Plantation de lilas, le long de la clôture du RER, rue Pascal.

Les plantations de lilas ont été faites en avril 2013, rue Pascal entre la rue Gounod et le bd Raspail.

2.3 - Réfection de la piste cyclable rue Victor Hugo

Après les travaux de pose de câbles HT, l'enrobé de la piste a été refait le 27 mai. Nous avons maintenant une piste avec un revêtement amélioré.

3 - Informations sur le quartier Université

3.1 – Projet Bizis

Le projet situé à l'angle du bd Balzac et de l'allée du Colonel Fabien est au stade du permis de construire. Les travaux de construction doivent débuter en octobre 2013 (l'avis réservé de l'Aberpa a été exprimé dans le bulletin n° 78)

3.2 - PRUS Université

Le 1^{er} projet qui sera réalisé est un ensemble de logements construits sur le site de l'ancienne école des Provinces Françaises. Le début des travaux est prévu fin 2013 pour une livraison fin 2015. Les commerces actuels près de la gare doivent être ré-installés en rez-de-chaussée de ces immeubles.

3.3 - Projet Auvergne

Le projet d'école d'ingénieurs Ingérop, complété par une résidence étudiants de 130 logements, est confirmé. Il sera situé à l'extrémité de la rue Anatole France près de la gare Nanterre Université. Sur le plan urbain, le projet sera imposant avec un immeuble de 9 étages et il fera regretter les jardins partagés du CRAF (Collectif des Résidents d'Anatole France). Les jardins seront déplacés vers la passerelle Mansart.

3.4 - Fléchage vers la gare Nanterre-Université au pied de la passerelle Mansart

Suite à la demande d'un habitant de notre secteur, le fléchage a été réalisé en avril 2013.

A noter : en raison de la fermeture provisoire du passage souterrain sous les quais RATP, l'accès au RER A est conseillé à partir du bd des Provinces Françaises.

4 – Semaine de l'aménagement organisée par le Centre Social et Culturel La Traverse et l'Aberpa du 8 au 15 juin 2013

Le thème de la semaine sera le Projet Mémoire « Le quartier, Hier, Aujourd'hui, Demain » avec les rendez-vous suivants :

- **mardi 11 juin à 18 h 30** : l'inauguration de l'exposition « Le quartier, hier, aujourd'hui, demain ».

L'exposition sera consacrée cette année aux cités Berthelot et Anatole France ;

- **mercredi 12 juin à 15 h et à 18 h** : balades urbaines avec prises de photos dans la cité Berthelot ;

- **jeudi 13 juin à 18 h 30** : échange sur la Mémoire du quartier et sur son avenir.

Lieu : Centre Social et Culturel La Traverse – 40 bd des Provinces Françaises.

5 – Point sur l'avancement du projet Seine-Arche, le samedi 22 juin

L'Etablissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche (EPADESA) propose au public de faire le point sur les différentes opérations en cours et à venir sur Nanterre.

Cette présentation se déroulera autour de la maquette du projet Seine-Arche

La présentation se déroulera le samedi 22 juin 2013 à 10h30

55 place Nelson Mandela – Immeuble Via Verde / Galerie des Projets

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de : Amélie Eugène

Tél : 01 41 45 58 18 - E-mail : aeugene@epadesa.fr

6 – Ouverture des locaux du CAUE 92 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Le CAUE 92 occupe maintenant ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée de la Terrasse 11. Leur site Internet <http://www.caue92.fr/> présente leur activité en direction du public et, notamment, l'initiative : "Enfants du patrimoine" qui s'adresse aux enfants des écoles (élémentaire, collège, lycée).

Pour plus de détails, il faut aller sur : http://www.urcaue-idf.archi.fr/enfants/enfants_edito.php

Les sites visitables sont listés par thème en précisant les publics concernés.

Autre initiative du CAUE 92 : "Flash ton patrimoine" pour laquelle une restitution et une remise de prix aura lieu le 25 juin à 16 h 30 dans les locaux de la Terrasse 11.

"Flash ton patrimoine" s'adressait en 2012 aux enfants de 6 à 25 ans.



BULLETIN DE L'ABERPA N°81

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 3 – Ouverture de la galerie du CAUE92 et exposition "Entre-Temps"
- 4 – Installation de commerces au rez-de-chaussée des Terrasses 10 et 12
- 5 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre
- 6 – Portes ouvertes à la Maison de quartier Berthelot – Samedi 12 octobre
- 7 – Reprise des séances de yoga

1 – Informations sur le quartier Centre

1.1 – Passage en zone 30 du quartier Centre

Des travaux ont été réalisés cet été pour le passage en zone 30 de tout le quartier Centre y compris le secteur pavillonnaire. Sont exclues, les rues à forte circulation (rue des Venets, rue de Stalingrad,...)

Toutes les rues à sens unique ont un contre sens cyclable sauf les rues trop étroites (rue de Courbevoie)

Cet aménagement est peut-être intéressant pour ceux qui pratiquent le vélo mais l'ABERPA a déploré que le projet n'ait pas fait l'objet d'information préalable et de débat auprès des habitants du Centre.

Un 1^{er} bilan devrait cependant être fait lors de la prochaine réunion du conseil de quartier Centre en novembre (date non connue).

1.2 – Enfouissement des réseaux rue Barbet et rue Franklin

Des travaux sont encore en cours rue Barbet et rue Franklin pour l'enfouissement des réseaux aériens BT. Ces travaux font suite à l'enfouissement d'une ligne HT.

L'ABERPA avait fait une demande globale d'enfouissement des réseaux pour le secteur pavillonnaire. Ces travaux s'avèrent très importants et entraînent une gêne qui se prolonge pour les riverains. Ces travaux présagent toutefois d'une réfection complète de la chaussée et des trottoirs (date à se faire préciser).

1.3 – Pavillon du 19 rue Berthelot

Lors du conseil municipal du 25 juin, il a été voté l'incorporation du pavillon sis 19 rue Berthelot dans le domaine public communal.

L'ABERPA questionnera la Mairie pour savoir ce qui sera fait de ce pavillon.

1.4 – Remplacement d'arbres avenue Louis Meunier

La ville va remplacer des arbres dans l'avenue Louis Meunier, face au square Juliette Plissonnier : 7 érables étaient malades et présentaient des risques de chute. Pour préserver le patrimoine arboré de la ville, ces arbres vont être remplacés par 8 chênes verts.

2 – Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme

La 1^{ère} étape de la révision du PLU est la rédaction du PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) qui est le document d'orientation.

Le projet de PADD a été présenté à la CEMA (Commission Extra-Municipale d'Aménagement) du 20 juin 2013.

La suppression du COS sera à l'ordre du jour dans le nouveau PLU.

Il a été proposé aux associations membres de la CEMA de formaliser des propositions sous la forme de « cahier d'acteurs ». L'ABERPA a décidé de ne pas rédiger de cahier d'acteur. En effet, nous ne sommes pas en position de "co-construire" le PLU selon la formulation de la ville. Par contre, nous participerons à la concertation associée à la révision du PLU et nous formulerons nos remarques dans le cadre des réunions de concertation en 2014 et de l'enquête publique qui ne sera lancée qu'en 2015.

3 - Ouverture de la galerie du CAUE92 et exposition "Entre-Temps"

La galerie du CAUE92 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) est ouverte depuis le 12 septembre. Il y est présenté une exposition intitulée "Entre temps".

Exposition en trois volets sur la notion de patrimoine en architecture : le patrimoine tel qu'il est expliqué par les spécialistes mais aussi tel qu'il est perçu et transformé par le point de vue original des jeunes.

Volet 1 - Agitateurs d'espace. Exposition des installations artistiques et des performances conçues par les élèves des écoles et des collèges avec qui l'atelier pédagogique du CAUE92 a travaillé pendant l'année scolaire 2012-2013 dans différents lieux patrimoniaux du département des Hauts-de-Seine. Rêves mimés, métamorphoses spatiales, ville dansée...

Volet 2 - Flash ton patrimoine. Exposition des résultats du concours internet Flash ton patrimoine organisé en 2012-2013 par l'Union régionale des CAUE pour les moins de 25 ans pour découvrir – par la photographie et le texte - ce que, près de chez eux, en Île-de-France, ils estiment relever du patrimoine.

Volet 3 - Entre-temps Patrimoine, vestiges et dépassements. Exposition sélective de bâtiments patrimoniaux exemplaires du XXe siècle situés dans les Hauts-de-Seine et présentation d'un choix de bâtiments transformés pour être réemployés, en France et en Europe.

L'exposition se tient jusqu'au 30 novembre 2013 dans la galerie du CAUE92 au 9 place Mandela (RdC de la Terrasse 11). Nous vous invitons vivement à la découvrir.

Pour les autres activités du CAUE92, vous pouvez consulter leur site Internet : <http://www.caue92.fr/>

4 – Installation de commerces au rez-de-chaussée des Terrasses 10 et 12

Sur les Terrasses nouvellement livrées, les commerces suivants sont annoncés :

Terrasse 10 :

- 1 boulangerie
- 1 cabinet d'orthodontie
- 2 sociétés de service informatique
- 1 agence de télésurveillance
- 1 styliste
- 1 agence d'intérim

Terrasse 12 :

- 1 boulangerie
- 1 pressing
- 1 coiffeur
- 1 opticien
- 1 commerce non attribué

5 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail avec des personnes de Naturellement Nanterre et du collectif du quartier Centre pour proposer des améliorations du réseau cyclable de Nanterre. Ces propositions ont été adressées à Didier DEBORD, Maire adjoint à la gestion de l'espace public et Bruno CHANUT en charge des "circulations douces". Le groupe de travail doit à nouveau les rencontrer pour l'examen de ces propositions.

6 – Portes ouvertes à la Maison de quartier Berthelot – Samedi 12 octobre

Comme chaque année, il est organisé une journée portes ouvertes à la Maison de quartier Berthelot , le **samedi 12 octobre de 13 h à 19 h**. Les associations de la Maison de quartier présenteront leurs activités et restitueront leurs ateliers à partir de 17 h.

A l'occasion des Portes ouvertes, l'ABERPA présentera le projet Mémoire du quartier Université réalisé en lien avec le Centre Social et Culturel de la Traverse. Il sera présenté des photos de la construction de la cité Berthelot sur la période 1955-1960. Le secteur pavillonnaire, dans sa partie Est, est souvent représenté sur ces photos, ainsi que les quelques pavillons aujourd'hui disparus.



Photo : fonds du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

7 – Reprise des séances de yoga

Les séances de yoga ont repris en septembre.

Les horaires et la participation aux séances sont inchangés :

- les séances de yoga ont lieu : le mardi de 20 h 30 à 22 h
- participation par séance : 10 euros
- lieu : salle de danse au 2ème étage de la maison de quartier Berthelot - 2, allée du Colonel Fabien (cette allée se trouve face à la clinique de la Défense)



BULLETIN DE L'ABERPA N°82

Sommaire

- 1 – Exposition des 3 projets pour Coeur de Quartier Phase 2 du 7 décembre 2013 au 21 janvier 2014
- 2 – Comité de suivi des chantiers du 26 novembre 2013
- 3 – Réunion du Conseil de quartier Centre du 20 novembre 2013
- 4 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre

1 – Exposition des 3 projets pour Coeur de Quartier Phase 2 du 7 décembre 2013 au 21 janvier 2014

Le projet Coeur de quartier est celui qui se construit autour de la gare Nanterre-Université. La phase 2 concerne le périmètre entre la gare actuelle et les Terrasses.

Le 3 décembre 2013, a eu lieu la présentation officielle des 3 projets en compétition pour Coeur de quartier phase 2. La première présentation au public a été faite le 7 décembre **en présence du Maire de Nanterre élu, rappelons-le, président du CA de l'EPADESA le 6 décembre 2013.**

Les 3 projets présentés sont très différents les uns des autres et parfois, déroutants. Des maquettes ont été réalisées par les équipes.

L'exposition sera visible dans les locaux de l'EPADESA :

- en décembre 2013 : **mercredi 18 décembre de 14 h à 18 h**

- en janvier 2014 : **mercredi 8 – mercredi 15 de 14 h à 18 h et samedi 11 janvier de 10 h à 12 h**

Une visite en groupe sera organisée avec le Centre Social et Culturel La Traverse, le mercredi 18 décembre de 16 h à 18 h.

Enfin, une réunion publique est prévue le **mardi 21 janvier 2014 à 19 h** dans les locaux de l'EPADESA

Nous vous invitons à aller voir cette exposition et à donner votre avis car c'est **un projet très important.**

2 – Comité de suivi des chantiers du 26 novembre 2013

2.1 – Gare Nanterre-Université

- Construction de la gare

La structure provisoire a été réalisée. et la gare proprement dite est en cours de construction sur le parvis.

La 1^{ère} moitié de la structure sera déplacée au-dessus des voies entre le 15 janvier et le 15 février 2014. Le ripage va nécessiter 9 nuits de travaux.

La 2^{ème} moitié de la structure sera couplée à la 1^{ère} et l'ensemble de 1600 t sera déplacé au-dessus des voies en octobre 2014.

La dernière phase consistera à abaisser l'ensemble de 3,60 m pour son positionnement définitif.

Tous ces travaux seront spectaculaires et feront l'objet d'une communication de l'EPADESA.

1.2 – Elargissement du quai RATP

Les travaux sont en cours pour passer la largeur des quais à 10 m. Une partie du sol en béton a déjà été réalisée.

La réouverture partielle du souterrain sous les quais, prévue le 16 décembre 2013, ne s'est pas effectuée.

La mise en service de la gare est actuellement prévue en décembre 2015.

2.2 – Les jardins de l'Arche

L'EPADESA réalise actuellement les infrastructures permettant de réaliser le parvis piétons indépendamment des bâtiments latéraux (notamment, hôtel et logements). Ces travaux permettront les accès chantiers et pompiers.

L'escalier menant à la jetée de l'Arche est en cours de démolition. Les piétons doivent faire un détour pour aller à La Défense ou venir sur les Terrasses de Nanterre.

Par ailleurs, la RATP déplace un système de ventilation en extrémité du tunnel de la ligne 1 du métro.

2.3 – Boulevard des Provinces Françaises

Les travaux d'assainissement doivent se terminer en janvier 2014.

Le boulevard sera encore concerné par la réalisation de nouveaux parapets sur le pont du RER. Ces écrans acoustiques, en imitation granit, seront plus hauts (3m) et leur pose entraînera le basculement des voies de circulation voitures sur le boulevard comme pour les travaux d'assainissement. La fin de ce chantier est prévue en avril 2014.

2.4 – Cœur de quartier phase 1

La phase 1 comprend la réalisation de logements, d'une résidence étudiants, d'une résidence de tourisme et d'un ensemble de commerces dont un supermarché.

Le gros œuvre des commerces en rez-de-chaussée est pratiquement réalisé.

La voirie de service entourant l'îlot, sera mise en service fin 2015.

Les immeubles de logements seront livrés entre fin 2015 et le 1^{er} trimestre 2016. La livraison des commerces devrait intervenir un peu après.

2.5 – Terrasses 9, 10 et 11

Les plantations d'arbres fruitiers sur la Terrasse 11 ont commencé en novembre 2013. Les espaces publics de cette terrasse devraient être terminés début 2014.

La réalisation de la Terrasse 10 est en cours. Sa livraison est annoncée pour avril 2014 mais cette date paraît optimiste.

La construction de l'immeuble de la Terrasse 9 doit commencer début 2014 pour une livraison début 2016.

La promenade insolite le long des immeubles des Terrasses 10 et 11 sera ouverte au public fin novembre.

Il en sera de même pour l'accès complet à l'escalier monumental vers la cité des Provinces Françaises.

La prochaine réunion du Comité de suivi des chantiers aura lieu le **mardi 18 mars 2014**.

3 – Réunion du Conseil de quartier Centre du 20 novembre 2013

Lors de cette réunion, il a été fait un point d'étape sur la mise de la zone 30 dans le Centre.

L'Aberpa a rappelé que le projet n'avait pas fait l'objet d'information préalable et de débat auprès des habitants du Centre, ni même en conseil de quartier. Ce point est regrettable pour un projet qui devait entraîner de grands changements d'habitudes pour les déplacements dans le Centre.

Les interventions dans la salle ont été en général favorables à l'établissement d'une zone 30 mais ont souligné un certain nombre de difficultés :

- certaines rues du Centre sont très étroites et le croisement des vélos avec les voitures s'avère délicat
- l'arrivée sur certains carrefours n'est pas assez sécurisée
- le marquage au sol est parfois insuffisant
- certains ralentisseurs provoquent des vibrations dans des pavillons au passage, en particulier, des bus. C'est le cas notamment sur la rue Barbet.

Sur ce dernier point, des contacts ont été pris avec un élu pour un diagnostic et une recherche de solution à ce problème.

Le conseil de quartier est aussi revenu sur les travaux de l'été dans le Centre. Ceux de la place Gabriel Péri ont été particulièrement longs et ont créé une gêne pour les commerçants et les usagers. La ville a précisé qu'elle avait été confrontée à des aléas dans la livraison des pavés de remplacement.

Sur le secteur pavillonnaire, des travaux importants ont concerné l'enfouissement d'une ligne HT et des réseaux aériens BT. Ils sont encore en cours rue Barbet et rue Franklin. L'Aberpa a renouvelé sa demande pour connaître la date de la fin des travaux et celle de la remise en état de la chaussée et des trottoirs. Nous avons aussi demandé si cette réfection serait complète au regard de l'état très dégradé des revêtements.

Dernière minute : dans une réponse de Didier DEBORD du 11 décembre, il est annoncé que la chaussée de la rue Barbet entre la rue Victor Hugo et la place Plainchamp sera réalisée dans sa totalité à la mi-décembre. La réfection des trottoirs dans la même partie de la rue sera réalisée dans la 2^{ème} quinzaine de janvier.

4 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail avec des personnes de Naturellement Nanterre et du collectif du quartier Centre pour proposer des améliorations du réseau cyclable de Nanterre. Ces propositions ont été adressées à Didier DEBORD, Maire adjoint à la gestion de l'espace public et Bruno CHANUT en charge des "circulations douces". Le groupe de travail qui a pris le nom de "Collectif Vélo Nanterre", a rencontré les deux élus le 11 décembre pour l'examen de ces propositions.

Au cours de la réunion, quelques points d'amélioration ont été obtenus mais ils concernent surtout le marquage au sol et la signalisation.

Pour les propositions plus conséquentes, il faudra s'adresser au Conseil général pour la voirie départementale et à l'EPADESA pour le secteur de Seine-Arche. Le Collectif Vélo Nanterre fera les démarches nécessaires.

Les membres du bureau de l'Aberpa vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

BULLETIN DE L'ABERPA N°83

Sommaire

- 1 – Consultation sur le projet Coeur de Quartier Phase 2
- 2 – Choix du projet Coeur de Quartier Phase 2
- 3 – Projet de 2 ensembles de logements dans la cité des Provinces Françaises
- 4 – Travaux de la gare Nanterre-Université
- 5 – Début de construction du projet des Bizis
- 6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur
- 7 – Nouveaux travaux de RTE dans les rues du secteur pavillonnaire
- 8 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre
- 9 – Révision du Plan Local d'Urbanisme de Nanterre

1 – Consultation sur le projet Coeur de Quartier Phase 2

Entre décembre 2013 et janvier 2014 a eu lieu la présentation des 3 projets en compétition pour Coeur de quartier (secteur autour de la gare Nanterre-Université).

Le bureau de l'Aberpa s'est réuni pour formaliser un avis sur les projets avec un positionnement en faveur du projet Nexity.

Pour le choix du projet, un jury s'est réuni le 28 janvier 2014. Lors de cette réunion, le projet SOGEPROM a été écarté. Pour les 2 autres projets, le jury a considéré que :

- le projet Nexity n'était pas assez innovant sur les activités et les commerces. Le mode de fonctionnement des espaces verts à l'intérieur des îlots devait aussi être précisé.
- le projet Bouygues n'était pas entièrement satisfaisant sur le volet urbain.

Il a été demandé aux 2 équipes de retravailler leurs projets pour les faire évoluer. L'Aberpa a demandé que les associations, qui ont apporté leurs contributions, soient informées sur les projets modifiés avant le choix définitif du jury. Alors que ce point n'était pas acquis, une séance de présentation des projets modifiés a finalement été organisée le mercredi 12 mars. Les associations Unis Vers Cités, Amicale des locataires, Aberpa et AFEV ont été invités à cette réunion de présentation.

Le choix définitif du projet est intervenu le 6 mars mais il n'a été rendu public que le 24 avril.

2 – Choix du projet Coeur de Quartier Phase 2

L'Epadesa a retenu le promoteur Bouygues Immobilier avec sa marque Urbanera, associé à l'agence François Leclercq pour la construction de la deuxième phase du projet Coeur de quartier à Nanterre, qui prévoit d'ici 2018-2019 un programme mixte de 70 000 m².

L'Aberpa avait considéré que le projet Nexity était le plus intéressant.

Toutefois, le projet Bouygues a évolué en fonction des propositions faites lors de la 1ère réunion du jury :

- les immeubles sont plus découpés et permettent ainsi quelques ouvertures, 2 sur les Terrasses, une sur la place de la gare,
- l'immeuble de 17 étages est repassé à 12 étages
- la rue intérieure du forum a été élargie et la verrière réduite.

Programmation de la phase 2 Cœur de quartier

- 450 logements (34 000 m²) dont 43% de logements sociaux, 38% de logements en accession libre, 19% intermédiaire (dont la moitié en accession encadrée, et la moitié en locatif intermédiaire)
- 26 000 m² de bureaux
- 10 000 m² de commerces répondant à la fois aux besoins des habitants et usagers actuels et futurs
- Un complexe de cinéma prévu sur 3 niveaux, pensé en complémentarité avec celui du centre-ville de Nanterre, "Les Lumières". Il pourra être exploité pour d'autres fonctions : auditorium, salles polyvalentes, salles de concert
- Un centre de création numérique de 2 000 m² offrant un espace de co-working, « Le Cube Next' »
- Un fitness, une librairie, un local associatif pour une AMAP par exemple (paniers de fruits et légumes en direct du récoltant)
- Des espaces verts et des jardins potagers

Voir l'information complète et le plan de la programmation sur le site : <http://www.epadesa.fr/>

3 – Projet de 2 ensembles de logements dans la cité des Provinces Françaises

Les projets concernés sont situés bd des Provinces Françaises (lot A1) et allée de Gascogne (lot B2). Les 5 projets en concurrence ont fait l'objet d'une consultation entre le 21 janvier et la 7 février.

Le Groupe Aménagement de La Traverse a formalisé un avis qui a été à la base des interventions faites lors de la réunion du jury, le 12 février. L'orientation du jury a coïncidé avec celui Groupe Aménagement de La Traverse et de l'association Unis Vers Cités. Le choix définitif du jury reste dépendant des modifications demandées sur le projet.

4 – Travaux de la gare Nanterre-Université

Le ripage de la 1^{ère} moitié de la structure de la gare au dessus des quais a eu lieu dans la semaine du 17 au 21 février 2014.

Cette opération s'est déroulée la nuit et un représentant de l'Aberpa a été invité sur le chantier de minuit à 4 h du matin pour suivre l'évènement.

A ce jour, la gare est à la moitié du chemin avant son emplacement définitif. Le déplacement complet est programmé cet été.

La descente (3,50 m) sur les piles définitives est prévue en octobre (les poutres provisoires de couleur bleue seront alors enlevées).

Une invitation plus formelle est prévue par la RATP à l'occasion, soit du ripage de la 2^e moitié de la structure, soit du déverinage (descente du plancher sur ses appuis définitifs).

Le reste du bâtiment gare sera construit à partir du mois d'octobre pour une mise en service fin 2015.

5 – Début de construction du projet des Bizis

Comme vous avez pu le constater, le chantier de construction du projet des Bizis a commencé. Il sera contraignant pour les parcours piétons car le trottoir le long du bd Balzac depuis la rue de Courbevoie est neutralisé. Un itinéraire piétons a toutefois été ouvert entre le bd Balzac et l'allée de colonel Fabien. Ce passage permet de rejoindre la Maison de quartier Berthelot.

6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur

Dans une réponse à un courrier de l'Aberpa, Didier DEBORD qui était alors Maire-Adjoint à la gestion de l'espace public, nous a informé que l'enfouissement des réseaux dans la rue Alexandre Dumas était inscrit au programme des travaux 2014.

Au delà de la rue Alexandre Dumas qui nous semblait prioritaire vu l'état du réseau électrique dans cette rue, nos demandes (notamment celle du 23 juillet 2012), concernaient toutes les rues dont les réseaux sont encore en aérien.

La prochaine demande prioritaire concernera la rue Berthelot où plusieurs incidents majeurs ont eu lieu depuis 1 an.

7 – Nouveaux travaux de RTE dans les rues du secteur pavillonnaire

RTE a engagé une nouvelle phase de travaux pour le passage de câbles HT dans la rue Rigault et la rue Victor Hugo. L'ABERPA a questionné par mail RTE pour avoir plus de précisions sur la nature et la durée des travaux engagés (zone de stockage des tourets de câbles, durée des travaux, date de remise en état de la voirie). La rue Barbet qui vient d'être refaite, ne sera pas touchée.

8 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail avec des personnes de Naturellement Nanterre et du collectif du quartier Centre pour proposer des améliorations sur le réseau cyclable de Nanterre. Ces propositions ont été adressées au Maire de Nanterre. Le groupe de travail qui a pris le nom de "Collectif Vélo Nanterre", a rencontré deux élus municipaux le 11 décembre pour l'examen de ces propositions.

Nous avons eu 2 retours sur notre démarche :

- un courrier du Maire de Nanterre qui accepte que le Collectif Vélo Nanterre soit un interlocuteur de la Ville pour les questions de mobilités actives (déplacements vélos et piétons). Il est précisé dans le courrier que l'expertise du Collectif était intéressante car la question du développement des circulations douces prendra une part croissante dans les années à venir.

- une réponse formelle à chacune de nos propositions dans un courrier du 19 mars avec quelques acceptations notamment sur l'amélioration de l'axe Seine-Arche.

Le travail effectué en 2013 sera surtout le point de départ pour orienter nos interventions dans les mois à venir.

Par ailleurs, un membre du Collectif Vélo Nanterre a été invité à une réunion initiée par DEFACITO, gestionnaire de la dalle de La Défense. Cette réunion avait pour objet de faire le point des études sur la place du vélo à La Défense avec le préalable que constitue la levée de l'interdiction des vélos sur la dalle.

9 - Révision du Plan Local d'Urbanisme de Nanterre

Le 29 avril, une réunion des commissions extra-municipales (aménagement, développement durable, vie économique, vie sociale) s'est tenue à l'Agora

Elle avait pour objet, la révision du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la ville de Nanterre, dans le cadre de la révision du PLU.

Les prochains rendez-vous sont des réunions dans les quartiers :

- le jeudi 15 mai au Chenevieux pour les quartiers Plateau/Mont Valérien et Boule/Champs Pierreux
- le jeudi 22 mai à l'Agora pour les quartiers Centre, Vieux Pont-Sainte Geneviève
- le jeudi 5 juin à la Mairie de quartier des Terrasses pour les quartiers Parc Nord, IParc Sud et Université
- le jeudi 17 juin au collège République pour les quartiers République, Chemin de l'Île et Petit Nanterre

BULLETIN DE L'ABERPA N°84

Sommaire

- 1 – Conseil de quartier Centre du 22 septembre
- 2 – Réunion publique sur l'aménagement du bd de La Défense – 23 septembre
- 3 – Réunion de la commission locale Aménagement sur la révision du Plan Local d'Urbanisme – 25 sept.
- 4 – Réunion du comité de suivi des chantiers du 30 septembre
- 5 – Présentation des travaux sur le mail Croizat du 2 octobre
- 6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur
- 7 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre
- 8 – Reprise des séances de yoga

1 – Conseil de quartier Centre du 22 septembre

Lors de cette réunion, il a été abordé principalement les points suivants :

- **Extension du stationnement réglementé sur le Centre** : les rues concernées sont : la rue Rigault, la rue de Pongerville, bd du Couchant en zone verte (zone résidentielle) – avenue Lénine en zone jaune (dans ce cas, c'est une extension côté marché de la zone existante)
- **Projet de réaménagement du square Chanzy**. La ville propose de lancer en octobre, un appel à projet pour créer un jardin partagé dans ce square actuellement fermé. Une réponse sera attendue d'une association existante (ou à créer) pour la gestion de ce jardin qui pourra être aussi ouvert pour des évènements tels que l'Ecozone ou des visites pour des scolaires.

Le compte-rendu de cette réunion devrait être disponible sur le site de la ville sous un mois.

2 – Réunion publique sur l'aménagement du bd de La Défense – 23 septembre

L'aménagement prévu concerne la RD914 entre le bd Arago et le bd circulaire de La Défense. Le boulevard doit passer de 3 x 1 voies dans un seul sens (Paris-Province) à 2 x 2 voies.

Lors de cette réunion, l'Aberpa est intervenue sur les **aménagements cyclables associés** à cet aménagement :

- le dépliant remis fait référence à un schéma directeur cyclable du secteur que nous n'avons pas.
- La Mairie de Nanterre doit fournir ce schéma directeur dans le cadre de la concertation préalable.
- dans le projet, l'aménagement cyclable n'est pas continu le long de la RN314 et la RD914. Il est même très partiel car il n'est prévu qu'entre le pont Aimé Césaire et le pont Hébert soit sur...un quart du parcours.
- pour la liaison avec le faubourg de l'Arche, l'EPADESA étudie la réalisation d'une passerelle piétons au-dessus de la RN314 (elle n'est pas prévue dans le dossier actuel). Nous avons demandé que l'étude soit étendue au passage des vélos.
- pour la liaison vélo par les jardins de l'Arche, l'EPADESA a affirmé en réunion que le cheminement était prévu aussi pour un usage par les vélos.

Enfin, **la mise en service est prévue en.... 2020**. L'association ACRI LIBERTE a rappelé la convention signée en 2012 avec le CG, l'EPADESA et la mairie de Nanterre pour lever le recours de l'association contre l'ARENA. Cet accord stipulait une mise en service concomitante de la RD914 et de l'ARENA fin 2016 !!!

Pour le dossier sur le projet, vous pouvez consulter le site du Conseil général : <http://www.hauts-de-seine.net/cadre-de-vie/voirie/rd-914/>

Le projet est aussi exposé à la mairie de quartier des Terrasses, 215 terrasse de l'Arche (sous l'immeuble AXA). Des plans sont consultables et un dépliant papier est disponible.

Pour donner son avis, on peut envoyer un e-mail à l'adresse suivante : RD914-RN314@etat-desprit.fr

La concertation préalable se termine le 17 octobre 2014.

3 – Réunion de la Commission locale Aménagement sur la révision du Plan Local d'Urbanisme – 25 septembre

Lors de cette réunion, la ville a présenté un nouveau document réglementaire du PLU : les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Les OAP sont relatives à l'aménagement de certains secteurs de la ville seulement : grands axes autour de La Boule, le secteur autour de Natalys, la papeterie et les Groupes.

Une réunion de présentation aux habitants est prévue **le lundi 13 octobre à 19 h à l'AGORA**.

La déclinaison du PLU par quartier sera développée dans les conseils de quartier :

- Pour Université, **le jeudi 23 octobre à 19 h** – Maison de quartier Berthelot – 2 allée du Colonel Fabien
- Pour le Centre, **le mercredi 29 octobre à 19 h** à l'AGORA

4 – Réunion du comité de suivi des chantiers du 30 septembre

4.1 - Couverture du RER A – Branche de Cergy

La couverture proprement dite est maintenant terminée. La pose des tirants qui assurent la rigidité de l'ensemble est faite à 50 %. Les 4 escaliers de secours sont en cours de réalisation.

La fin du chantier est prévue en décembre 2014.

La même entreprise réalise la place des Provinces françaises. Il s'agit de la liaison entre le parvis de la gare et le boulevard des Provinces Françaises. La fin de ce chantier est prévue en avril 2015.

La liaison entre le boulevard des Provinces françaises et la rue Anatole France sera réservée dans un 1^{er} temps aux piétons, vélos et bus.

A terme, la circulation des voitures sera possible dans un sens entre la rue Anatole France et le prolongement du boulevard Pascal. Mais ce sera seulement à la livraison de Cœur de quartier phase 2 en.....2019.

4.2 – Projet Cœur de quartier – Chantier Eiffage lot 2

La livraison de la résidence étudiants est prévue fin 2014, celle des logements au printemps 2015.

Le supermarché Casino en rez-de-chaussée, devrait ouvrir en septembre 2015.

4.3 – Chantiers RATP et espaces publics gare Nanterre-Université

Le déverinage, c'est-à-dire la descente de 3,60 m pour la pose sur les piliers définitifs, est prévu en novembre.

L'ÉPADESA doit préciser les dates de l'opération qui se déroulera de nuit.

L'ouverture du quai central élargi de la RATP est prévue en avril 2015.

La mise en service de la gare reste prévue en décembre 2015.

Pour l'aménagement des espaces extérieurs de la gare côté Université, il est prévu :

- Une aire de retournement des bus à l'extrémité de la rue Anatole France.
- Le réaménagement du petit parking voitures sous le viaduc de la SNCF.
- Une allée piétonne le long de la gare, côté Université

Les travaux doivent commencer au dernier trimestre 2014. Les aménagements indispensables au fonctionnement de la gare seront terminés fin 2015. La fin des travaux est prévue en décembre 2016.

4.4 – Terrasses 11 et 10

Sur la terrasse 11, une non-conformité avait été constatée sur l'aire de jeux pour enfants. Cette aire doit être ouverte fin octobre. Il est prévu, à cette même date, la fin des travaux d'enrobé sur les trottoirs.

Sur la terrasse 10, les plantations devraient être réalisées en octobre et novembre.

Les terrasses 10 et 11 devraient être complètement livrées en décembre 2014.

4.5 – Programme de logements Green Home (Terrasse 9)

L'immeuble de la Terrasse 9 comprend des logements, les futurs locaux du Centre Social et Culturel à La Traverse et une salle de quartier. La livraison de l'ensemble est prévue au 2^{ème} trimestre 2016.

Les travaux de l'espace public de la terrasse 9 doivent commencer en avril 2015. La terrasse pourra être livrée en même temps que l'immeuble.

Un compte rendu plus complet de la réunion a été adressé aux adhérents par e-mail

5 – Présentation des travaux sur le mail Croizat du 2 octobre

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain du quartier Université, la ville réalise quelques aménagements sur le mail Croizat. Les travaux ont été présentés aux habitants de la cité Berthelot le 2 octobre. La nature des travaux est détaillée sur 4 panneaux sur le mail.

6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur

En juillet, un courrier de la société AEP NORMAND nous a informé que le SIPPÉREC et ERDF allaient procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Les rues du secteur concernées sont : Berthelot, Alexandre Dumas et Barbet.

Les démarches auprès des riverains semblent prendre beaucoup de temps. Elles ont repris en septembre avec plus d'efficacité mais des retards ont été pris. Les travaux d'enfouissement ne devraient pas commencer avant le 2^{ème} trimestre 2015.

7 – Groupe de travail pour l'amélioration du réseau cyclable à Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail, le "Collectif Vélo Nanterre" pour proposer des améliorations sur le réseau cyclable de Nanterre. Ces propositions ont été adressées en décembre 2013, au Maire de Nanterre, au Conseil général et à l'ÉPADESA.

Malgré une réponse formelle de la Mairie à chacune de nos propositions, il n'y a pas eu de traductions concrètes sur les améliorations proposées. Nous avons relancé la Mairie de Nanterre en juillet et le CG en septembre.

Nous participons également au Collectif Vélo Défense qui se mobilise pour le retour des vélos sur la dalle.

Ce sujet évolue favorablement et une expérimentation de 6 mois sera engagée en avril 2015. Des études sont aussi menées pour faciliter l'accès à la dalle. Pour le stationnement des vélos, une centaine d'arceaux a été installée récemment à la périphérie de la dalle.

8 – Reprise des séances de yoga

Les séances de yoga ont repris en septembre. Elles ont lieu maintenant : **le jeudi de 10h30 à 12 h**

- participation par séance : 10 euros

- lieu : salle de danse au 2^{ème} étage de la maison de quartier Berthelot – 2 allée du colonel Fabien.

La formule retenue (pas d'abonnement trimestriel mais une participation financière par séance) permet une prise de contact sur une ou plusieurs soirées.

Contact : Patrick GESLIN – Tél. 06 76 70 69 59 ou ABERPA - Tél. 01 47 21 00 02

BULLETIN DE L'ABERPA N°85

Sommaire

- 1 – Révision du Plan Local d'Urbanisme
- 2 – Mise en place des nouvelles Commissions Locales auprès du Conseil municipal
- 3 – Consultation pour le choix du lot 8 (Terrasse 8) du projet Cœur de quartier
- 4 – Bilan d'activité du Collectif Vélo Nanterre
- 5 – Bilan d'activité sur le quartier Université
- 6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur

Le Bureau de l'ABERPA vous présente d'abord tous ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2015.

1 – Révision du Plan Local d'Urbanisme

Après les réunions de l'automne dans les quartiers, la révision du PLU était à l'ordre du jour de la Commission Extra-Municipale d'Aménagement du 11 décembre.

Lors de cette réunion, la ville a présenté les pièces réglementaires du PLU révisé.

Dans ce bulletin, nous rappelons les 3 documents de référence et les évolutions qui concernent le secteur pavillonnaire.

- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** sont relatives à l'aménagement de certains secteurs de la ville seulement : les grands axes autour de La Boule, le secteur autour de Natalys, le secteur papeterie et les Groues.
Le secteur pavillonnaire n'est pas inclus dans un secteur d'OAP.
- **Le Zonage**
Le secteur pavillonnaire reste en zone "UD pavillonnaire".
- **Le règlement**
 - o Constructions existantes. En zone UD, si extension, obligation de respecter les normes de stationnement et d'améliorer les performances énergétiques de la construction
 - o Cohérence des cœurs d'îlots : exigence de recul par rapport aux limites séparatives et augmentation des distances inter-bâtiments sur un même terrain.
 - o Plus de COS mais construction possible sur 35% du terrain seulement. Les hauteurs maximales sont maintenues : 9 m à l'égout, 12 m au faitage
 - o Les cœurs d'îlots verts seront mieux protégés : exigences d'espaces verts, incitation à leur regroupements et continuités entre terrains mitoyens (il ne devrait plus être possible de construire un pavillon dans un alignement de jardin).

Le PLU révisé fera l'objet d'une enquête publique en juin 2015. Il doit être approuvé par le conseil municipal en décembre 2015.

La Commission Extra-Municipale d'Aménagement (CEMA) du 11 décembre était la dernière réunion sous cette appellation. Rappelons que plus de 100 réunions se sont tenues depuis 1996 ; l'Aberpa a été présente à pratiquement toutes ces réunions.

A partir de 2015, la CEMA sera remplacée par la Commission locale Aménagement-Transport (cf. ci-dessous).

2 – Mise en place des nouvelles Commissions Locales auprès du Conseil municipal

La municipalité de Nanterre a décidé de créer des commissions locales regroupant élus, associations et habitants. Six commissions locales auprès du conseil municipal ont été constituées :

- Aménagement – Transports
- Vie économique, emploi, formation, commerce
- Action sociale
- Jeunesse
- Environnement, écologie urbaine
- Sécurité, prévention de la délinquance

La Commission locale Aménagement-Transport est présidée par Eric Le Lann, conseiller municipal et conseiller communautaire de la CAMV. L'Aberpa est représentée dans cette commission. Nous n'avons pas été invités à participer à la commission Environnement car une association ne peut faire partie que d'une seule commission. Les commissions locales devraient se réunir 4 fois par an. Les évolutions concernent les comptes-rendus : ils seront approuvés par les membres de la commission et ils seront mis sur le site Internet de la ville.

3 – Consultation pour le choix du lot 8 (Terrasse 8) du projet Cœur de quartier

Dans le cadre du projet Cœur de quartier phase 2, l'EPADESA a présenté 3 projets en compétition pour l'immeuble de la Terrasse 8. Au titre de l'association Unis Vers Cités dont il est membre, le président de l'Aberpa a participé au jury qui a reçu les 3 équipes d'architectes. Les 3 projets présentés étaient décevants et sans originalité. Le choix du jury, hors présence des 2 représentants associatifs, a porté sur un des projets sous condition de modifications notables. Nous reviendrons sur ce projet de la Terrasse 8 lorsqu'il sera rendu public.

4 – Bilan d'activité du Collectif Vélo Nanterre

L'ABERPA participe à un petit groupe de travail, le "Collectif Vélo Nanterre" pour proposer des améliorations sur le réseau cyclable de Nanterre.

Le Collectif a été reçu par le Conseil général, le 30 octobre. Nous avons développé nos propositions pour les avenues Clémenceau, Joffre, la rue Paul Vaillant Couturier, la place Mandela et la liaison vers La Défense. Nous avons reçu le compte-rendu du Conseil général mais nous sommes en attente de réponses.

Le Collectif a aussi participé à une réunion avec la Communauté d'Agglomération du Mont Valérien le 26 novembre pour l'élaboration d'un Schéma Directeur cyclable. Cette 1^{ère} réunion avait pour but d'établir le diagnostic du réseau sur les communes de Nanterre, Rueil et Suresnes.

Le planning pour l'établissement du Schéma Directeur cyclable est le suivant :

- Fin de la phase diagnostic : fin janvier 2015
- Proposition de scénarios : 1^{er} trimestre 2015
- Etablissement d'un plan d'action : 2^{ème} trimestre 2015

Résultat de la concertation sur l'aménagement du boulevard de La Défense (RD914)

Les participations écrites ont principalement porté sur l'insertion d'itinéraires cyclables tout le long du linéaire du projet. La réponse du Conseil général est que ce souhait est matériellement impossible à atteindre pour des raisons d'étrécissement de l'emprise disponible.

L'enquête publique sur le projet doit être lancée en 2015. Le problème de l'insertion d'itinéraires cyclables sera de nouveau abordé à cette occasion.

5 – Bilan d'activité sur le quartier Université

Stage de terrain avec des étudiants en master d'urbanisme, aménagement et études urbaines

Ce stage a impliqué l'Aberpa et il a concerné une cinquantaine d'étudiants dont 25 ont travaillé sur le quartier Université. L'Aberpa est d'abord intervenue à l'Université avec une présentation sur le thème "Implication des associations d'habitants dans les projets urbains". La séance s'est ensuite prolongée dans les locaux de La Traverse pour une présentation du Programme de Renouvellement Urbain du quartier Université. Les étudiants ont poursuivi leurs investigations en allant sur le terrain dans la cité.

Colloque "Comment faire et arpenter l'histoire de Nanterre ?"

Le colloque "Comment faire et arpenter l'histoire de Nanterre?" a eu lieu le 24 novembre à l'Université. Ce colloque entre dans un programme de recherche-action qui doit se prolonger sur 2 ans. Le projet comprendra des balades urbaines et des conférences sur l'histoire de Nanterre axée surtout sur celle de l'Université.

6 – Enfouissement des réseaux aériens BT dans le secteur

Les travaux ont commencé le 17 novembre avec un arrêté municipal qui n'a été affiché que le matin même dans les rues Berthelot et Alexandre Dumas. Il était pourtant daté du 24 octobre 2014.

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont une bonne nouvelle pour les riverains mais ceux-ci demandent à avoir des informations suffisamment en avance pour s'organiser. Dans l'urgence, l'Aberpa a diffusé une information à ses adhérents pour signaler un début des chantiers le lundi 17 novembre.

Nous avons renouvelé notre proposition auprès du chef de projet du quartier pour que les informations concernant l'aménagement sur l'espace public soient communiquées par anticipation à un représentant de l'Aberpa. Nous nous engageons à relayer l'information dans un 1er temps auprès de nos contacts. Ceci évite des malentendus sur les dates et permet aux riverains de s'organiser.

Nous souhaitons ainsi qu'à l'avenir, un protocole de communication puisse être établi dans ce sens.

Autre information

Un projet ambitieux de rénovation de La Grande Arche a été annoncé fin 2014.

Le point d'orgue du projet sera la rénovation et la réouverture du Toit de la Grande Arche. Dès 2017, le public pourra de nouveau visiter la « Tête de La Défense » après la rénovation des ascenseurs panoramiques, la création d'une navette permettant un accès rapide au toit de l'Arche. Une vue côté Nanterre sera alors possible.

Voir le projet complet sur : <http://defense-92.fr/projets/un-nouveau-souffle-pour-la-grande-arche-25735>

BULLETIN DE L'ABERPA N°86

Sommaire

- 1 – Révision du Plan Local d'Urbanisme
- 2 – Bâtiments remarquables, de qualité, signalés d'intérêt dans le PLU révisé
- 3 – Modification de la ZAC Seine-Arche
- 4 – Ouverture nouvelles résidences dans Cœur de quartier
- 5 – Pôle commercial de Cœur de quartier
- 6 – Conseil de quartier Université, le jeudi 16 avril à 19 h
- 7 – Gare Nanterre-Université – Mise en service du nouveau quai RATP, le samedi 25 avril

1 – Révision du Plan Local d'Urbanisme

Jusqu'au 29 mai 2015, une présentation du Plan local d'urbanisme est exposée à l'Agora et à l'Hôtel de ville. Le PLU révisé vient d'être arrêté par le conseil municipal. Prochaine étape : l'enquête publique de fin mai à juillet qui permettra de donner son avis.

Calendrier des expositions du PLU à l'Hôtel de ville et à l'Agora

- Du 2 mars au 29 mai 2015 : Hôtel de ville
- Du 2 mars au 30 avril 2015 : Agora, 20 rue de Stalingrad
Exposition sur le PADD, les pièces réglementaires et le patrimoine bâti
- Du 30 avril au 29 mai 2015 : Agora, 20 rue de Stalingrad - Exposition sur le patrimoine bâti

L'ensemble des documents du PLU révisé est aussi visualisable sur le site de la ville et chargeable sur son PC. On y retrouve les panneaux de l'exposition dans la rubrique "Une exposition pour mieux comprendre" :

<http://www.nanterre.fr/1581-ou-en-est-on-.htm>

Dans cette rubrique, vous pouvez consulter la "carte interactive" sur le bâti remarquable :

<http://carto.nanterre.fr/storyMap/patrimoineBatiRemarquable/#>

Il y est répertorié 3 catégories de maisons ou d'immeubles : Remarquable protégé - De qualité - Signalé d'intérêt
Ce que recouvre les catégories, est décrit dans le paragraphe 2.

L'ensemble des documents du PLU révisé est aussi sur le site à l'adresse :

<http://www.nanterre.fr/1483-la-revision-du-plu.htm>

On y retrouve le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement, les plans de zonage général et détaillés, les annexes écrites, les annexes graphiques

Les documents sont volumineux mais le chargement (long) est possible sur son ordinateur.

La carte interactive sur le patrimoine bâti est très concrète avec des photos de chaque bâtiment ou maison.

2 – Bâtiments remarquables, de qualité, signalés d'intérêt dans le PLU révisé

Un article du PLU régit l'aspect extérieur des constructions, et édicte les prescriptions de nature à assurer la protection des éléments du patrimoine bâti de Nanterre. Les classifications suivantes sont instituées.

Bâtiments remarquables à protéger.

Cette catégorie, qui existait déjà, est maintenue. Des règles plus strictes que celles existantes y seront ajoutées. Leur démolition est interdite sauf justification pour raison d'hygiène ou de sécurité. Les travaux de rénovation (réfection, rénovation à l'identique d'un ouvrage ancien) sont autorisés. Les travaux de réhabilitation et d'extension sont autorisés à condition de conserver et de mettre en valeur les caractéristiques du bâtiment.

Maisons concernées : 1, 2 et 4 rue V. Hugo, 10 rue Bobillot, 1bis, 7, 11bis, 22, 26, 39 rue Rigault, 40 av Meunier

Bâtiments de qualité.

Cette nouvelle catégorie est assortie de prescriptions. La démolition partielle est autorisée. Sous réserve de ne pas supprimer le ou les éléments qui caractérisent la qualité architecturale ou patrimoniale de la construction. Les travaux de restauration, réhabilitation et d'extension sont autorisés à condition d'être en cohérence avec la conception du bâtiment.

Maisons concernées dans notre secteur : 3, rue V. Hugo, 28 rue P. Bert, 22-24, 26, 42, 56-58 rue Pascal, 7-9, 21, 34 rue Bobillot, 37,39 av Meunier, 11bis, 21 rue de Pongerville

Bâtiments signalés d'intérêt.

Cette nouvelle catégorie est assortie de simples recommandations à visée d'information et de sensibilisation. En cas de travaux d'extension ou de réhabilitation, la conservation des éléments architecturaux caractéristiques du bâtiment sera recherchée.

Maisons concernées dans notre secteur : 10, 19, 21, 24, 26, 50 rue V. Hugo, 32 rue P. Bert, 36, 38, 48, 52 rue Pascal, 7 rue Berthelot, 155 rue Barbet, 35 av Meunier, 2 rue de Pongerville

Les propriétaires ont, en principe, été informés de cette classification.

3 – Modification de la ZAC Seine-Arche (concerne essentiellement le secteur de l'échangeur A14/A86 et le secteur près du complexe ARENA).

Pour réaliser le projet Seine-Arche, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a été créée en 2001. L'Epadesa fait évoluer le contenu de cette ZAC. La concertation préalable à la modification de cette ZAC Seine-Arche est en cours. Elle se déroule jusqu'au **vendredi 17 avril 2015** avec les rendez-vous suivants :

- Une exposition publique du 9 mars au 17 avril 2015 en accès libre, du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Une réunion publique d'information le **mardi 7 avril 2015** de 19 heures à 21 heures

L'exposition et la réunion se tiennent à l'Epadesa, Immeuble Via Verde, 55 place Nelson Mandela à Nanterre

Une plaquette d'information est consultable sur le site de l'EPADESA dans la rubrique "Actualités" :

<http://www.epadesa.fr/actualites.html>

Pour le quartier Université, le projet d'immeuble sur l'îlot Mansart (entre la passerelle et France-Telecom) est confirmé. Ce sera le bâtiment du projet Seine-Arche le plus près du secteur pavillonnaire.

Globalement, sur l'ensemble du projet Seine-Arche, les m² à construire augmentent notablement : 238 000 à 319 000 m² pour les logements, 205 000 à 382 000 m² pour les bureaux.

Le futur secteur des Groues n'est pas compris dans le périmètre de la ZAC Seine-Arche.

Pour poser des questions ou donner votre avis, je vous invite à participer à la réunion du mardi 7 avril.

Rappel "historique" sur le projet Seine-Arche.

L'annonce du "prolongement de l'axe historique" au-delà de l'Arche de la Défense en 1991 a été l'évènement qui a conduit à la création de l'ABERPA par quelques habitants du secteur.

Aujourd'hui, **le projet qui semblait loin de notre quartier, deviendra notre voisinage direct**. Le 1^{er} immeuble du projet (îlot Mansart), sera à 300 m du carrefour Pascal/Raspail et la rue Pascal sera une des voies d'accès au futur quartier.

4 – Ouverture nouvelles résidences dans Cœur de quartier

Dans le cadre du projet Cœur de quartier phase 1 en cours d'aménagement entre la gare Nanterre-Université et la RD 914, 3 nouvelles résidences viennent d'ouvrir :

- . Une résidence étudiants "Les Estudines" (104 appartements), ouverte depuis janvier 2015 au 201 allée d'Aquitaine
- . Une 2^{ème} résidence étudiants et jeunes actifs "Espacil" (97 appartements), ouverte depuis le 16 mars au 101 de cette allée
- . Une résidence hôtelière "Residhome" (104 appart), ouverte depuis le 18 mars 2015 au 521 bd des Provinces Françaises

L'allée d'Aquitaine est une nouvelle voie qui contourne le projet Cœur de quartier phase 1 à partir du bd des Provinces Françaises. Cette allée donne accès aux parkings des nouveaux logements et au futur pôle commercial.

5 – Pôle commercial de Cœur de quartier

Dans le projet Cœur de quartier phase 1, plusieurs commerces vont ouvrir en 2015 :

- Un supermarché Casino (3^{ème} trimestre)
- Une sandwicherie Subway, un salon de coiffure, une auto-école (fin 2015)

Dans le projet Cœur de quartier phase 2, entre la gare Nanterre-Université et les Terrasses, 10 000 m² de commerces et un complexe de cinéma doivent ouvrir entre 2018 et 2020.

6 – Conseil de quartier Université, le jeudi 16 avril à 19 h

Le prochain conseil de quartier Université se tiendra le jeudi 16 avril 2015 à 19 h dans la salle de quartier des Provinces Françaises - 2, allée de Savoie (à proximité du Centre Social et Culturel La Traverse). Il aura pour ordre du jour : « **De la gare à Berthelot, quels commerces pour le quartier Université de demain** ».

7 – Gare Nanterre-Université – Mise en service du nouveau quai RATP, le 25 avril

Le quai RATP de la gare Nanterre-Université sera mis en service dans sa nouvelle configuration, le 25 avril. Le quai deviendra accessible pour les 2 directions (sauf pour le Personnes à Mobilité Réduite) par le souterrain à partir du quai du Transilien.

BULLETIN DE L'ABERPA N°87

Sommaire

- 1 – Comité de suivi des chantiers du 4 juin
 - 2 – Enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme
 - 3 – Projet immobilier au n°15/17 rue des Venets
 - 4 – Démarche artistique et ateliers sur le projet Cœur de quartier
 - 5 – Enfouissement des réseaux - Suite
 - 6 – Verbalisation sur des stationnements devant le "bateau" de son garage
-

1 – Comité de suivi des chantiers du 4 juin

– Travaux sur le boulevard des Provinces Françaises

La livraison des logements du projet Cœur de quartier Phase 1 (face à l'ancienne école) est prévue à partir du 20 juin 2015.

Le boulevard entre l'allée de l'Île de France et la RD914 sera ouvert entièrement fin septembre 2015.

C'est aussi la date prévue pour l'ouverture du supermarché Casino.

Les travaux de raccordement du parvis de la gare au bd des Provinces Françaises sont en cours.

En réunion, il a été demandé que le trottoir, côté gare, soit rétabli rapidement pour les piétons comme cela était prévu dans les plannings. L'ÉPADESA doit aussi assurer le passage sécurisé des piétons en prenant des dispositions pour éviter le stationnement des voitures ou utilitaires sur le trottoir.

Rappel : le parvis de la gare a été dénommé : Esplanade Patrice CHEREAU.

– Espaces publics des Terrasses 10 et 11

Les espaces publics des Terrasses 10 et 11 devraient être livrés en septembre 2015 après quelques travaux de finition (murets et barrières basses) et de reprise (gazons).

– Immeuble et espaces publics de la Terrasse 9

La livraison de l'immeuble de la Terrasse 9 est prévue en juin 2016.

L'immeuble accueillera des logements, le Centre Social et Culturel La Traverse, la salle de quartier et un centre d'affaire sur un étage.

Les travaux des espaces publics ne commenceront qu'au début de l'année 2016 pour une durée de 1 an.

– Immeubles des Terrasses 8 et 7

Les permis de construire pour les immeubles des Terrasses 8 et 7 ont été déposés.

La construction doit commencer au 1^{er} semestre 2016 pour une livraison 2 ans plus tard.

– Aménagement de la rue Anatole France

L'immeuble "Les voiles blanches" à l'entrée de la rue, a reçu ses premiers occupants en avril.

La construction de l'école d'ingénieur AUVENCE devrait commencer en septembre 2015 pour une ouverture en septembre 2017.

A l'extrémité de la rue, une aire de "retournement des bus" est en cours d'aménagement.

Les travaux de la rue Anatole France doivent se terminer avec l'ouverture de la nouvelle gare en décembre.

– Gare Nanterre-Université

Le nouveau bâtiment voyageur sera vaste mais il ne comprendra qu'un seul commerce, un café "Starbucks". Il n'est pas prévu de kiosque à journaux. La nouvelle gare doit ouvrir **mi-décembre 2015**

La gare actuelle sera démolie lors du pont de la Toussaint en 2016. Pour ces travaux, le trafic RATP et SNCF sera complètement interrompu pendant 4 jours.

2 – Enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme

Du 29 mai au 10 juillet, se déroule l'enquête publique sur la révision du PLU.

Durant toute cette période, **le dossier d'enquête publique est consultable** du lundi au vendredi de 9h00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 à l'adresse suivante :

Mairie de Nanterre - Direction de l'Aménagement et du Développement –
130, rue du 8 mai 1945 – Tour A – 12^{ème} étage.

Permanences du commissaire-enquêteur :

- Samedi 27 juin 2015 de 10h à 13h: à l'Agora
- Mercredi 1er juillet 2015 de 14h à 17h : au 12^{ème} étage de la Tour A
- Vendredi 10 juillet 2015 de 9h à 12h : au 12^{ème} étage de la Tour A

Plus d'informations sur la révision du PLU et l'enquête publique sur :

<http://www.nanterre.fr/1483-la-revision-du-plu.htm>

On y retrouve le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement, les plans de zonage général et détaillés, les annexes écrites, les annexes graphiques.

3 – Projet immobilier au n° 15/17 de la rue des Venets

Un projet immobilier de 50 logements est en cours d'instruction sur la parcelle du n° 15/17 rue des Venets. Une association de résidents, l'AVHUIT, vient de se constituer pour s'y opposer en se fixant comme but de préserver l'environnement et la qualité de vie des rues pavillonnaires situées dans le périmètre des rues des Amandiers, Venets et 8 mai 1945. L'ABERPA a apporté son soutien à leur démarche.

Le projet immobilier de la rue des Venets, qui vient s'ajouter à d'autres projets dans le quartier du Centre, pose le problème du contenu réglementaire du **PLU modifié : sera-t-il en mesure de préserver les secteurs pavillonnaires ou sera-t-il une ouverture pour la densification du Centre ?**

Ce point souligne l'importance de suivre l'enquête publique sur la révision du PLU.

4 – Démarche artistique et ateliers sur le projet Cœur de quartier

Sur le projet Cœur de quartier, 3 associations (Unis Vers Cités, Amicale des locataires des Provinces Françaises et AFEV) sont invitées à participer à 3 réunions en juin/juillet 2015 :

- Commission de sélection pour une démarche artistique dans le cadre urbain, le 11 juin
- Ateliers sur 2 lots du projet urbain, le 18 juin et le 17 juillet

Nous reviendrons sur la teneur de ces ateliers.

5 – Enfouissement des réseaux rues Berthelot et A. Dumas - Suite

Les travaux qui devaient durer 3 mois, ont pris beaucoup de retard. Nous n'avons pas la date de fin du chantier.

Un panneau d'information, récemment installé, détaille le financement.

Le coût des travaux électriques (175 780 €) est pris en charge par le SIPPEREC (60 %) et ERDF (40 %).

Le coût des autres travaux (162 826 €) est pris en charge par la ville. Ces travaux comprennent la pose des canalisations et chambres nécessaires à l'enfouissement du réseau de télécommunications, la pose des fourreaux pour l'éclairage public, (pose de lampadaire basse consommation), les surlargeurs de réfection des trottoirs de façon à traiter ceux-ci sur toute leur largeur, sauf le trottoir coté cimetière (ces informations ont été données par le chef de projet du quartier suite au questionnement de l'ABERPA).

6 – Verbalisation des stationnements devant le bateau de son garage

Depuis quelques semaines, les agents ASVP verbalisent les voitures qui sont stationnées devant le "bateau" de leur garage dans le secteur pavillonnaire. Devant ce constat, **l'ABERPA a écrit à l'élue** en charge du quartier dans les termes suivants :

'Sans ignorer que ce type de stationnement n'est pas autorisé dans le code de la route, il nous semble que la verbalisation est disproportionnée. Elle est incomprise car ce type de stationnement n'affecte pas la sécurité et le libre passage des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).

Nous souhaiterions savoir pour quelles raisons ce type de verbalisation a été engagé dans les secteurs non couverts par le stationnement payant ? Nous demandons aussi que cette verbalisation puisse cesser car elle n'a pas d'enjeu et elle nuit inutilement à l'image de la ville".

L'ABERPA n'a **pas de réponse de la Mairie** sur ce questionnement.

6 – Réunion du comité de suivi des chantiers du 27 janvier

Cette réunion est la 1^{ère} du comité de suivi élargi à tout le périmètre de Seine-Arche et ouvert aux habitants de Nanterre. Les sujets abordés à cette réunion ont concerné principalement le quartier Université.

- Abords de l'immeuble de bureaux Via Verde (BNP Paribas)

Cet aménagement concerne la liaison entre la place de la Croisée et la cité des Provinces Françaises. Il vise à restituer le cheminement piétons qui existait avant la construction de l'immeuble Via Verde.

Les travaux doivent commencer en septembre après la démolition des n° 9 et 11 de l'allée de Bourgogne. L'immeuble de bureaux Via Verde doit être livré en mars 2012.

- Cœur de quartier

La démolition des ateliers de la RATP a commencé en février pour une durée de 5 mois.

La passerelle qui permet le passage au dessus du bd des Provinces Françaises sera démolie durant l'été 2011. Une partie du parking sera neutralisé pour l'opération : dépose du tablier sur le parking et désintégration sur place. La durée du chantier devrait être courte.

L'accès aux anciens locaux de l'ANPE puis de La Traverse sera conservé dans un 1^{er} temps et occupé par l'association Voiture & Co, l'AFEV et des bureaux de chantier pour éviter des installations dans la cité.

- Gare Nanterre-Université

Les travaux de réalisation du parvis de la gare se déroulent suivant le planning prévu

Une 1^{ère} partie du tablier au dessus des quais SNCF a été posée en décembre

La 2^{ème} partie au dessus des quais de la RATP sera posée en mars. Fin des travaux du parvis en juin 2011.

Pour la suite du chantier, la RATP va engager la réalisation d'un quai provisoire (sens Paris – Nanterre-Ville) pour permettre l'élargissement du quai du RER : passage à une largeur de 10 m avec "recentrage" des escaliers d'accès au souterrain.

En février 2011, commence aussi la réalisation du viaduc d'accès à partir de la rue Anatole France. Ce viaduc sera assez long (140 m) et sa largeur permettra le passage d'une rue de 2 x 1 voies ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle. A plus long terme, le viaduc doit permettre le passage du tramway T1.

- Rue Anatole France

L'EPADESA doit procéder à la pose d'une canalisation d'assainissement de grand gabarit. Les travaux doivent commencer en avril devant le collège République pour une durée de 6 à 8 mois.

Une question est posée en séance sur le retard de la construction de l'immeuble de logement Domaxis à l'entrée de la rue Anatole France.

Le retard est dû à un aspect réglementaire. En effet, des logements ne sont pas souhaités par la ville en rez-de-chaussée d'immeuble. Une autre affectation est recherchée et la ville s'orienterait vers l'installation de la CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) qui est actuellement bd des Provinces Françaises.

- Immeubles de logements des Terrasses

Les terrassements de la terrasse 12 ont commencé en janvier 2011. La livraison est prévue en 2013

La réalisation des fondations de la terrasse 11 est engagée. La livraison est prévue à l'automne 2012

Pour la terrasse 10, le chantier doit commencer en mars 2011 pour une livraison en 2013

La réalisation des espaces extérieurs des terrasses sera engagée 6 mois avant la livraison de chaque immeuble et les espaces ouverts au public 6 mois après cette livraison. Ceci donne une réalisation complète à fin 2013.

- Prolongement du bd de Pesaro vers la passerelle Mansart

La construction du mur de soutènement a commencé le long des immeubles de la gendarmerie et de France-Telecom ainsi que dans la descente vers le bd Mansart.

Le terrain de sport à l'extrémité de l'allée Buffon a été aussi neutralisé pour la réalisation du boulevard (jonction avec le bd des Provinces Françaises)

La fin des travaux du boulevard est prévue au dernier trimestre 2011.

La cotisation pour la période 2011/2012 a été fixée par le Bureau à 10 euros (montant inchangé).

Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

Si vous souhaitez recevoir des informations par e-mail, compléter la partie correspondante

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années [2011 et 2012](#))

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail :

BULLETIN DE L'ABERPA N°88

Sommaire

- 1 – Fête de la vie associative – Samedi 26 septembre
- 2 – Exposition "Paysages de départ" aux Provinces Françaises
- 3 – Réunion du comité de suivi des chantiers du 17 septembre
- 4 – Enquête publique sur le Metro Grand Paris Express du 21 septembre au 29 octobre 2015
- 5 – Enfouissement des réseaux - Suite
- 6 – Remarques de l'ABERPA sur la révision du Plan Local d'Urbanisme

1 – Fête de la vie associative – Samedi 26 septembre

La fête de la vie associative se déroulera le samedi 26 septembre de 12 h à 19 h sur l'esplanade Charles de Gaulle.

Accès à partir du RER Nanterre Préfecture.

L'ABERPA n'y participe pas sous son nom mais assurera une présence sur le stand du Centre Social et Culturel La Traverse.

2 – Expositions "Paysages de départ" aux Provinces Françaises

L'exposition est le résultat d'un travail mené par le photographe Bruno Boudjelal auquel les habitants de la cité des Provinces Françaises ont confié des photos, souvent familiales, de leur pays d'origine.

Ces photos seront exposées pendant plusieurs mois sur le pignon de 2 immeubles de la cité, visibles depuis la place Mandela et sur la "vitrine" de "La Terrasse, espace d'art de Nanterre".

3 – Réunion du comité de suivi des chantiers du 17 septembre

Ce qu'il faut retenir de cette réunion est l'annonce de l'ouverture de la nouvelle gare Nanterre- Université, le jeudi 17 décembre 2015. Cette ouverture intervient après plus de 8 ans de travaux qui ont commencé par l'élargissement du souterrain sous les quais.

Autres informations :

- Dans Cœur de quartier phase 1, le supermarché Casino ouvre le 23 septembre avec une inauguration du magasin prévue le 8 octobre. D'autres commerces doivent suivre en octobre et novembre : 2 espaces de restauration, un salon de coiffure et une auto-école
- Ouverture de l'esplanade Patrice CHEREAU conjointement à celle de la gare. Cette esplanade permettra aux bus/vélos/piétons de rejoindre la rue Anatole France depuis le bd des Provinces Françaises, en passant devant la gare (parvis).
- Sous le viaduc Anatole France, côté Université, seront installés une station Véligo (parking et location de vélos), les locaux définitifs de l'association Musique Pour Tous (location de salles de répétition et événements musicaux) et l'aumônerie de l'Université. Leur ouverture est prévue mi-2016.
- La livraison de l'immeuble de la Terrasse 9, face au Conseil départemental, est prévue en juin 2016. L'immeuble accueillera des logements, le Centre Social et Culturel La Traverse, la salle de quartier et un centre d'affaire sur un étage. Les travaux des espaces publics, devant l'immeuble, commenceront en novembre 2015.
- Les permis de construire pour les immeubles des Terrasses 8 et 7 seront délivrés en octobre 2015. La construction doit commencer au 1^{er} trimestre 2016 (Immeubles devant le mur du RER réalisé récemment).

4 – Enquête publique sur le Metro Grand Paris Express du 21 septembre au 29 octobre

L'enquête publique porte sur le projet de réalisation du 4ème tronçon du Métro Grand Paris Express : la ligne 15 Ouest. Longue de 20 km, souterraine, elle reliera le Pont de Sèvres à Saint-Denis Pleyel.

La ligne 15 Ouest comportera 9 nouvelles gares, dont 8 en correspondance avec des lignes du Transilien, RER, Métro ou Tramway, et concernera les usagers de 4 départements d'Île-de France (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Yvelines et Val d'Oise).

Vous pourrez consulter le dossier d'enquête publique et porter vos observations sur le registre, au 7ème étage de la Tour A direction de l'Infrastructure : **les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Les permanences du commissaire enquêteur seront assurées aux dates suivantes :

- o Samedi 10 octobre, de 9h à 12h - Hôtel de Ville
- o Mardi 27 octobre, de 14h à 17h - 7ème étage Tour A

Deux réunions publiques seront ouvertes aux habitants :

- o Lundi 5 octobre à 20h à Rueil-Malmaison, au cinéma Ariel, 58 avenue de Fouilleuse
- o Mercredi 14 octobre à 20h à Bois-Colombes, salle Jean Renoir, 7 villa des Aubépines

5 – Enfouissement des réseaux – Suite

Les travaux sur les rues Berthelot et Alexandre Dumas devraient bientôt se terminer. Après la pose de nouveaux candélabres d'éclairage public en technologie LED, l'entreprise annonce la réfection du dernier trottoir de la rue A. Dumas, entre le 28 septembre et le 9 octobre.

Un autre chantier est annoncé : celui de l'enfouissement des réseaux de la rue Barbet. Le début des travaux est prévu le 28 septembre pour une durée de...6 mois.

6 – Remarques de l'ABERPA sur la révision du Plan Local d'Urbanisme

Orientations d'Aménagement et de Programmation sur le secteur Echangeur/Papeterie

- Le PLU actuel se caractérisait par le maintien d'une vue sur les grands paysages notamment dans l'axe de l'Arche à la Seine.
Or, la révision du PLU prévoit de construire des immeubles de logement sur l'échangeur A14/A86 et un immeuble de bureau de plus grande hauteur le long de la ligne SNCF au droit du boulevard de la République.
Ces autorisations de constructions risquent de réduire fortement cette vue depuis les belvédères que constituent la jetée Chemetov, la Terrasse 12 et la Terrasse 10.
Les hauteurs de constructions envisagées doivent être limitées pour maintenir cette vue sur le "grand paysage" vers l'ouest.
- Un groupe scolaire est programmé sur l'emprise de l'échangeur. La couverture de celui-ci n'étant pas complète, cette implantation n'est pas judicieuse en raison des risques de pollution liée au trafic important sur l'A86.

Règlementation dans les zones des quartiers du Centre et Vieux Pont

Le PLU révisé ne faisant plus référence au Coefficient d'Occupation des sols, il semble que les règles d'urbanisme le remplaçant soient insuffisantes en dehors des secteurs classés en OAP (Objectifs d'Aménagement et de Programmation).

En effet, en dehors des grandes avenues, aucun secteur du Centre et du Vieux Pont n'est couvert par cette nouvelle réglementation.

Règlement en zone UD

La hauteur des constructions est limitée à 12 m au faitage. Nous sommes réservés sur la clause pour les constructions d'intérêt collectif (CINASPIC) qui permet 15 mètres au faitage.

Nous avons noté que les clôtures sur rue ne peuvent dépasser une hauteur totale de 2 mètres par rapport au niveau du trottoir ; elles doivent être constituées d'un mur bahut de 0,80 mètre de hauteur maximum, surmonté d'un dispositif ajouré dont les parties pleines ne peuvent représenter plus de 40% de la surface des éléments situés au-dessus du mur bahut. Il est recommandé de doubler les clôtures d'une haie végétale.

De même, les clôtures en limite de terrain ne peuvent pas dépasser une hauteur totale de 2 mètres par rapport au terrain naturel. Elles peuvent être constituées d'un mur bahut de 1 mètre de hauteur maximum par rapport au terrain naturel, surmonté d'un dispositif ajouré dont les parties pleines ne peuvent représenter plus de 40% de la surface des éléments situés au-dessus du mur bahut, ou végétalisé.

Nous sommes favorables à ces clauses mieux formalisées du règlement qui favorisent les vues sur les jardins depuis la rue.

Cœurs d'îlots verts

Nous notons avec satisfaction que le PLU révisé renforce la préservation des cœurs d'îlots verts dans les secteurs pavillonnaires.

Précision sur le PLU en cours de révision : l'avis de l'Aberpa, transcrit dans le bulletin, porte sur le projet de PLU. Le Plan définitif qui sera adopté en décembre 2015 peut être un peu modifié en fonction des remarques du commissaire enquêteur qui auront été prises en compte.

Rappel – Bulletins de l'ABERPA consultables sur le site de la Société d'Histoire de Nanterre

Les bulletins de l'ABERPA depuis le n° 1 de 1991, sont consultables sur le site : <http://histoire-nanterre.com/>
Chemin d'accès : Histoire de Nanterre/Quartiers de Nanterre : Histoires, puis cliquer sur "Continuer la lecture"
